

UN HOMME D'INFLUENCE À VICHY : HENRY DU MOULIN DE LABARTHÈTE

Jérôme Cotillon

P.U.F. | *Revue historique*

2002/2 - n° 622
pages 353 à 385

ISSN 0035-3264

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-historique-2002-2-page-353.htm>

Pour citer cet article :

Cotillon Jérôme, « Un homme d'influence à Vichy : Henry du Moulin de Labarthète »,
Revue historique, 2002/2 n° 622, p. 353-385. DOI : 10.3917/rhis.022.0353

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Un homme d'influence à Vichy : Henry du Moulin de Labarthète

Jérôme COTILLON

Au nom de Henry du Moulin de Labarthète, on associe plus souvent le titre de ses souvenirs, *Le Temps des illusions*¹, que son rôle politique à Vichy. Dès sa nomination, le 15 juillet 1940, au poste de directeur de la partie civile du cabinet du maréchal Pétain, il s'impose comme l'un de ses mentors les plus influents. Élément clef dans les nominations et les révocations, agent actif de la promotion ou de la disgrâce de certains éléments de l'entourage du chef de l'État français, inspirateur privilégié de nombreuses orientations de la Révolution nationale, il a, en fin manœuvrier, su imposer son autorité politique et idéologique. Artisan, parmi d'autres, du renvoi de Pierre Laval le 13 décembre 1940, fondateur et président de l'éphémère Rassemblement pour la Révolution nationale créé en janvier 1941 pour contrarier l'offensive du parti unique lancée par Marcel Déat, inlassable ennemi des collaborationnistes parisiens, infatigable défenseur du maréchal Pétain, thuriféraire de sa parole, du Moulin a parfois confondu fidélité au chef de l'État et ambitions personnelles. Cette confusion des genres explique largement la trouble image qu'il a donnée de lui à ses contemporains comme aux

1. Henry du Moulin de Labarthète, *Le Temps des illusions. Souvenirs (juillet 1940 - avril 1942)*, Genève, Éditions du Cheval ailé, 1946. Cet ouvrage est sans doute un plaidoyer *pro domo*, mais le ton serein, l'exposition relativement lucide des événements ont fait de du Moulin l'un des mémorialistes les plus talentueux de la période et de son livre l'un des plus précieux et les plus utilisés par les historiens de la France de Vichy.

historiens de la période : pour Robert Aron², « [la] fidélité [d'Henry du Moulin], comme d'ailleurs tout son personnage, comporte des facettes nombreuses » ; selon Joseph Barthélemy³, « c'était un esprit extrêmement brillant, à facettes, de grande distinction, de conversation attirante [...] ce qui plaisait beaucoup au maréchal sur lequel il exerçait une grande influence » ; rapportant un propos de Jacques Barnaud, Jacques Le Roy Ladurie a écrit de du Moulin que « c'était un homme que je considère comme intelligent, très brillant [...]. Constituant à lui seul, à l'hôtel du Parc auprès du maréchal, un centre d'intrigues considérables, parce qu'il aimait l'intrigue [...]. Il se faisait l'écho de toutes les rumeurs qui montaient jusqu'à lui. C'était le Saint-Simon du pauvre » ; Bernard Faÿ⁴ considère qu'« il joignait à la faconde bordelaise la phraséologie d'un parlementaire. Du Moulin ne fut jamais qu'un embryon de parlementaire ; il en souffrait, et bien qu'il eût pour la personne du maréchal une loyauté sincère, il ne servit jamais ses idées ni ses doctrines » ; pour Jean Albert-Sorel⁵ enfin, Henry du Moulin était « expansif, joyeux, pétillant, gascon jusqu'au fond du cœur, s'engageait sans cesse aussi bien dans les termes de sa conversation que dans les positions politiques. Il connaissait tout le monde et tout le monde le connaissait. Mon père m'avait dit de lui : "Il sera, s'il tient ses promesses, le premier polémiste de son temps" ».

De cette galerie de portraits émerge toute l'ambiguïté du personnage. Au reste, l'amphibologie de son discours comme l'importance de son rôle lui ont valu l'inimitié du clan lavaliste et la suspicion des « amis » de Darlan, comme l'atteste son rôle ambigu dans la vraie fausse affaire de la synarchie.

La place éminente de du Moulin dans l'État français s'inscrit, d'une certaine façon, dans le prolongement de la carrière de ce brillant inspecteur des Finances : directeur de cabinet des ministres Henry Chéron et Paul Reynaud (1928-1932), puis directeur d'un Institut d'émission colonial, la Banque de l'Afrique occidentale, avant de rejoindre comme attaché financier, en 1939, le nouvel ambassadeur de France en Espagne, Philippe Pétain. Son adhésion au régime de Vichy prend également sa source dans la nature de sa formation idéologique et de ses choix politiques. Il manifeste, en effet, très tôt des convictions nationalistes et maurrassiennes, exprime tout au long des années 1930, plus particulièrement lors du

2. Robert Aron, *Histoire de Vichy, 1940-1944*, Paris, Fayard, 1954, p. 177.

3. Joseph Barthélemy, *Ministre de la Justice, Vichy, 1941-1943*, Paris, Pygmalion, 1989, p. 238.

4. Bernard Faÿ, *La guerre des trois fous, Hitler-Staline-Roosevelt*, Paris, Perrin, 1968, p. 160.

5. Jean Albert-Sorel, *Mémoires d'un temps de Paris à Honfleur en 70 ans*, Paris, Éditions France-Empire, 1977, p. 112.

6 février 1934, ses critiques, sinon son hostilité, à l'endroit du régime parlementaire et des dérives de la République. Mais c'est d'abord dans la longue lignée de catholiques conservateurs dont il est issu que s'inscrit son engagement.

UNE JEUNESSE BRILLANTE ET ENGAGÉE

On fait remonter aux débuts du xv^e siècle la famille du Moulin⁶. En épousant Aysseline de la Palhère vers 1430, Bernard du Moulin est à la source d'un haut lignage attaché au Roi et au Sud-Ouest, au Tursan et à l'Armagnac en particulier. Certains de ses ancêtres, comme Jean-François de Montlezun, participèrent à la guerre d'indépendance des États-Unis. Durant la Révolution française, la plupart de ses aïeux décidèrent de servir dans l'armée de Bourbon ou de fuir vers l'Espagne. Le grand-père paternel de du Moulin, procureur de la République à Tarbes dans les années 1870, n'a jamais caché ses sympathies pour l'Ordre moral. Son grand-père maternel, issu d'une famille bourgeoise de Lorraine, le général Edgar Pothier, appartint pour sa part à la mouvance bonapartiste. Après avoir servi dans la Garde impériale et participé à la campagne d'Italie en 1859, il prit part à la défense de la capitale en 1870.

Son père effectue toute sa carrière dans les Chemins de fer du Nord où il se lie d'amitié avec Raoul Dautry⁷. Républicain modéré et catholique social, Edmond du Moulin reste avant tout attaché à la défense de sa foi et de l'Église au point qu'il participe à la résistance aux Inventaires de la basilique Sainte-Clotilde en février 1906⁸.

Né le 19 mars 1900 à Paris et premier des six enfants du Moulin, Henry connaît une jeunesse parisienne heureuse. Il fréquente l'École des Frères de la doctrine chrétienne⁹, puis le Collège Stanislas jusqu'à l'année de son baccalauréat obtenu en 1918. Après un échec au concours d'entrée à l'École navale, il s'inscrit à la Faculté

6. Henry du Moulin a, après son renvoi du cabinet civil, rédigé une monographie familiale intitulée *La vie en Armagnac et en Tursan à travers celle d'une de leurs familles (1450-1942)*.

7. Après avoir occupé les fonctions de directeur général des Chemins de fer de l'État, Raoul Dautry fut nommé ministre de l'Armement par Daladier à la faveur du remaniement du 13 septembre 1939.

8. Cf. Jean-Marie Mayeur, *La séparation des Églises et de l'État*, Paris, Les Éditions ouvrières, « Églises/Sociétés », 1991, p. 92-96.

9. Ces écoles, fondées en 1821, avaient à l'origine pour vocation de maintenir l'enseignement primaire dans le giron des congrégations. On peut, à ce sujet, renvoyer à l'ouvrage de Michel Winock, *Les voix de la liberté, les écrivains engagés au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2001.

de droit de Paris et décroche sa licence en 1921. La même année, il est admis à l'École libre des sciences politiques. Il effectue, en 1922, son service militaire en Syrie comme sous-lieutenant observateur.

À son retour en France, en juin 1923, il décide de présenter le concours d'admission à l'inspection des Finances et intègre l'« écurie »¹⁰ animée par deux adjoints à l'inspection, Henry Deroys, major des Sciences politiques en 1922, et Erik Haguenin, un brillant normalien. Au sein de cette écurie, parmi la dizaine d'étudiants qui la composent, figurent entre autres Wilfrid Baumgartner¹¹, Jacques Georges-Picot¹², Jean Essig ou encore René Pleven. Il échoue au concours du printemps 1924, mais est reçu troisième à celui de 1925, tout comme Baumgartner, Georges-Picot et Bizot. Il entre en fonction en septembre et entame ses trois années de tournée dans le Sud-Ouest. Il passe, en 1928, le second concours de l'inspection qu'il réussit sans difficulté et qui l'autorise à intégrer la rue de Rivoli en qualité d'inspecteur.

Au terme de ces années de formation, Henry du Moulin a forgé son caractère intellectuel et idéologique et connu ses premiers engagements politiques. L'attachement à son nom et à ses origines est primordial puisque, après la mort de son père en 1932, il lui succède au comité directeur de l'Union pyrénéenne où il lui est loisible de proclamer sa foi régionaliste. Son goût pour le monde et la littérature le conduit également à fonder avec un condisciple des Sciences politiques, Jacques Tarbé de Saint-Hardouin¹³, un périodique d'étudiants,

10. La préparation au concours d'entrée à l'inspection des Finances nécessitait alors une formation spécifique reçue dans une « écurie », un groupe de travail intensif. Ce mode de préparation au concours présente plusieurs avantages que souligne Jacques Georges-Picot : « Obligation pour les anciens de continuer pendant un an ou deux à entretenir leur formation théorique pour en dispenser les fruits, véhicule d'une amitié et d'une solidarité entre les promotions successives, renforcement de l'esprit de ce corps par l'approfondissement d'une méthode de travail et d'une approche particulière des questions étudiées » (*Souvenirs d'une longue carrière*, introduction et notes de Hubert Bonin et Nathalie Carré de Malberg, Paris, CHEFF, 1993, p. 69-70).

11. Wilfrid Baumgartner, gouverneur de la Banque de France de 1949 à 1960, devient ministre des Finances en janvier de la même année dans le gouvernement de Michel Debré en remplacement d'Antoine Pinay, fonctions qu'il occupe jusqu'en janvier 1962, avant de devenir président de Rhône-Poulenc.

12. Né en 1900, Jacques Georges-Picot intègre l'inspection des Finances en 1925. Après un passage au ministère des Finances et du Budget, il entre après la guerre dans la Compagnie du canal de Suez dont il négocie les termes du règlement de la nationalisation avant d'en assurer la présidence de 1957 à 1971.

13. Diplomate de formation, Jacques Tarbé de Saint-Hardouin fut l'adjoint de l'ambassadeur de France à Berlin, André François-Poncet, entre 1932 et 1938 avant de devenir en 1940 le conseiller diplomatique de Weygand à Alger. Membre du « groupe des cinq » en Afrique du Nord, il se rapprocha de Darlan puis de Giraud dont il devint, après le débarquement du 8 novembre 1942, le conseiller diplomatique. En 1943, il fut nommé ambassadeur à Ankara, puis devint, en 1945, le conseiller diplomatique du commandant en chef de la zone française d'occupation en Allemagne, le général Koenig.

*La Framée*¹⁴. Il est par ailleurs admis à la Société des Cincinnati de France¹⁵ et au cercle de l'Alambic¹⁶. Mais ses convictions religieuses comme son irrésistible attirance pour la chose politique marquèrent plus profondément encore la trajectoire de ses engagements.

Membre du cercle d'Hulst¹⁷, il intègre le Groupe d'études diplomatiques, économiques et sociales¹⁸ en 1921. Ce groupe, fondé par des étudiants de l'École libre des sciences politiques, réunissait des jeunes gens de tous horizons qui débattaient des problèmes politiques de l'époque. Il est également admis à la Conférence Olivaint¹⁹ en 1920 où il se distingue rapidement par sa faconde et son charisme. Au sein de cette assemblée fortement imprégnée d'esprit jésuite, du Moulin défend âprement ses convictions. À la faveur d'un débat organisé autour de la question religieuse en France au XIX^e siècle, il stigmatise la politique scolaire de la République depuis Jules Ferry. En 1923, il croise le fer avec le président annuel de la Conférence, Georges Bidault²⁰, au sujet de l'apostolat social qu'il juge bien nébuleux. Du Moulin tient une place particulière au sein de l'Olivaint. Il y

14. Jean Albert-Sorel, *op. cit.* (n. 5), p. 112.

15. Elle est partie intégrante de la « Society of the Cincinnati », une association patriotique d'anciens officiers de l'armée américaine, fondée en septembre 1783, par le général Knox et un prussien, le baron von Steuben. La branche française est créée en décembre 1783 mais disparaît au lendemain de la Révolution française. Elle renaît de ses cendres le 4 juillet 1925 sous l'impulsion d'une vingtaine de descendants d'officiers français ayant combattu pour l'indépendance des États-Unis et se donne pour premier président le duc de Broglie. Du Moulin, dont le deux fois arrière-grand-oncle, Jean-François du Moulin de Montlezun, a servi dans le régiment de Touraine, y adhère alors immédiatement.

16. Il s'agit d'un jeune groupement littéraire fondé au début des années 1920 par le poète Ricour de Bourgies. Jean Albert-Sorel, qui en fut membre, apporte quelques précisions sur ce cercle : « [L'Alambic] nous rapprochait les uns des autres une fois par mois ; nous nous y retrouvions [Henry du Moulin, Jacques Tarbé de Saint-Hardouin] Jacques de Maupeou, qui devait être sénateur, suprêmement distingué, Bourdeau de Fontenay qui fut le premier directeur de l'ENA, et l'exquis écrivain Maurice-Pierre Boyé » (Jean Albert-Sorel, *op. cit.* (n. 5), p. 113).

17. Créé en 1906 par d'anciens élèves du collège Stanislas, ce groupe catholique parisien adhère à l'Office central des étudiants catholiques, fondé en 1921, qui devient, l'année suivante, la Fédération française des étudiants catholiques qui revendique alors plus de 15 000 adhérents répartis en 53 cercles.

18. Fondé en 1921, « le GEDES, qui tenait ses assises au Musée social, connut des débats passionnés et souvent passionnants. Avec Wilfrid Baumgartner, du Moulin de Labarthète, Saint-Hardouin, Maxime-Robert, notamment, René Pleven en était un des animateurs les plus écoutés » (Jean Albert-Sorel, *op. cit.* (n. 5), p. 114).

19. À l'origine de la Conférence Olivaint, créée en 1874, on trouve un ordre religieux, la Compagnie de Jésus, sa Congrégation étudiante et le R.P. Pierre Olivaint, martyr de la Commune. Très vite, cette Conférence d'obédience jésuite oriente son action contre la III^e République. Expurgée de ses éléments appartenant à l'Action française en 1910, la Conférence, sans pour autant subir l'influence du Sillon, accueille une génération de catholiques d'action sociale. Après la Grande Guerre, la Conférence renaît et se réorganise de manière plus ambiguë. Influencée par l'esprit ancien combattant et germanophobe, elle s'ouvre à l'action politique et fait une place accrue à la rhétorique antisémite et antimaçonnique sous l'impulsion de son nouveau directeur le R.P. Henry de Pully, directeur de la Conférence de janvier 1919 à 1941.

20. Cf. Jacques Dalloz, *Georges Bidault, biographie politique*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 16.

reste sept ans mais exerce surtout à deux reprises les fonctions de vice-président (1920-1921, 1924-1925) puis de président (1925 et 1926), fait unique dans l'histoire d'une Conférence qu'il aura marquée d'importance. Sous ses présidences, il favorise un retour massif de l'extrême droite maurrassienne²¹. Épaulé par Charles Boisard et Charles Vallin²², il ouvre en 1925 une crise interne qui se conclut par le départ de la frange « démocrate-chrétienne » emmenée par Bidault. Il quitte l'Olivaint en 1927, atteint par la limite d'âge et se tourne ensuite vers la Conférence Molé-Tocqueville²³. Il en prend la présidence en 1934 et va y pratiquer une politique d'exclusion sensiblement identique qui conduit au retrait des démocrates-chrétiens à la mi-février 1934. Celui-ci fréquenta également les Affinités françaises, un cercle mondain conservateur, une sorte de « mess » qui « réuni[ssait] industriels, hommes de lettres et gens du monde »²⁴, dont le général Brécard, Raphaël Alibert ou encore le maréchal Pétain. Il semble que du Moulin ait rencontré ce dernier pour la première fois à la faveur de ces conférences et de ces réunions d'études²⁵.

HAUT FONCTIONNAIRE ET HOMME DE DROITE

Durant les années d'entre-deux-guerres, le parcours intellectuel d'Henry du Moulin a épousé la trajectoire monarchique, nationaliste et maurrassienne. Son engagement politique reste cependant

21. Lire à ce sujet David Colon, *Un cercle d'étudiants catholiques sous la III^e République : la conférence Olivaint (1875-1940)*, mémoire de DEA, Histoire du XX^e siècle, Paris, IEP, 1996, p. 175-177.

22. Charles Vallin est né le 7 juillet 1903 à Saint-Mihiel dans la Meuse. Il étudie à l'École libre des sciences politiques où il fait la connaissance de du Moulin. Ce catholique rejoint les rangs des Croix-de-Feu en 1928. Il est nommé délégué à la propagande en 1935 et vice-président du nouveau Parti social français. Il est élu député de Paris en novembre 1938. Ce parlementaire éloquent et écouté apporte son soutien au maréchal Pétain le 10 juillet 1940 puis est désigné membre du Conseil national en janvier 1941. Il est en outre nommé à la Commission de vérification des naturalisations et au Conseil de justice politique créé le 12 août 1941. Il accepte, au printemps de 1942, de s'occuper de propagande mais rompt avec le régime de Vichy en juin 1942 et gagne Londres avec Pierre Brossolette. Cf. Jacques Nobécourt, *Le colonel de La Rocque 1885-1946, ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, p. 824-851.

23. Née de la fusion des conférences Molé créée en 1832 et Tocqueville fondée en 1863, elle est reconnue d'utilité publique en 1897. Le principe et le but de cette conférence sont d'imiter la délibération et l'éloquence parlementaires. Son œcuménisme et son attachement à la défense des convenances et de la tradition, valeurs peu en vogue dans les années 1930, expliquent en partie son déclin. Cf. Gilles Le Béguec, *Un conservatoire parlementaire : la conférence Molé-Tocqueville à la fin de la III^e République*, *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n° 22, 1984, p. 16-23.

24. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.* (n. 1), p. 18.

25. Herbert R. Lottman, *Pétain*, Paris, Le Seuil, 1984, p. 189.

avant tout théorique et idéologique. Cette attitude n'a pas peu contribué à brouiller la perception par les historiens de son véritable positionnement politique. On a longtemps écrit qu'il avait appartenu à l'Action française, pour avoir sans doute accordé trop de crédit au portrait qu'en brosse Maurice Martin du Gard dans sa *Chronique de Vichy*²⁶. Celui-ci prétend en effet que du Moulin a présidé la section Action française du 16^e arrondissement de Paris. Hypothèse reçue avec circonspection par Eugen Weber²⁷ qui ne s'aventure pas au-delà de l'éventualité d'une forme de compagnonnage ponctuel et circonstanciel. Il semble qu'il ait plutôt milité dans les rangs des Jeunesses patriotes²⁸. De son propre aveu²⁹, il a participé dans les années 1933-1934 aux réunions parisiennes de la formation de Taittinger et lu assidûment *Le National*. Le 6 février 1934, il se mêle au cortège des Jeunesses patriotes derrière Louis Jacquinet et René Richard. Sa candidature avortée³⁰ aux élections législatives de 1936 dans les Vosges sous la bannière de la Fédération républicaine, plus étroitement liée à la ligue de Pierre Taittinger qu'à la formation maurrassienne, s'inscrit dans le prolongement de cet engagement. En outre, la Fédération, dont l'hétérogénéité doctrinale et le double héritage idéologique – l'Action libérale populaire et la droite catholique traditionnelle – agréent à du Moulin, constituait alors le débouché le plus sérieux à droite pour qui brigue un mandat électif.

Il participe pour le reste d'un nationalisme idéologique très classique : catholique et monarchisant, germanophobe³¹ et anticommuniste bon teint, il affiche son hostilité au suffrage universel, dénonce les excès du parlementarisme et les déficiences de la République. Conduite quelque peu paradoxale pour ce haut fonctionnaire promis aux plus hauts postes que permet sa carrière.

Après quelques mois passés à l'inspection, du Moulin est appelé

26. Maurice Martin du Gard, *La Chronique de Vichy 1940-1944*, Paris, Flammarion, 1948, p. 79-80.

27. Eugen Weber, *L'Action française*, Paris, Fayard, 1985.

28. Jean Philippet, *Le temps des ligues, Pierre Taittinger et les Jeunesses patriotes, 1919-1944*, thèse de doctorat, cycle supérieur d'Histoire du XX^e siècle, sous la direction de Raoul Girardet, Paris, IEP, 1999, 2 680 p.

29. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.* (n. 1), p. 155.

30. Jean du Moulin de Labarthète, *Supplément à La vie en Armagnac et en Tursan à travers celle de l'une de leurs familles (1942-1970)*, 1970, p. 13. Entretien avec Arnauld du Moulin en 1998. Du Moulin, qui appartient un temps au comité directeur de la Fédération, renonça finalement à se porter candidat quelques semaines avant le scrutin.

31. Du Moulin fut membre dans les années 1930 du Cercle du grand pavovis fondé par Bertrand de Jouvenel. Cette mouvance proche du Comité France-Allemagne était dirigée par Jean Lestandi de Villani dont les positions pro-allemandes conduisirent un certain nombre de membres, tel du Moulin, à quitter le Cercle. Cf. Pascal Ory, *Les collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Le Seuil, « Points », 1980, p. 20.

par Henry Chéron, ministre des Finances dans le gouvernement Poincaré formé le 11 novembre 1928. Très vite, il est nommé chef adjoint de son cabinet et conserve ces fonctions avec la nomination de Paul Reynaud aux Finances en mars 1930. Du Moulin devient alors son chef de cabinet au ministère des Colonies en janvier 1931 et le demeure jusqu'à la chute du cabinet Laval en février 1932. Il lui incombe, entre autres tâches, celle de participer à l'organisation de l'Exposition coloniale internationale³². Avec le retour de Tardieu, Paul Reynaud, nommé ministre de la Justice, confirme du Moulin dans ses fonctions de chef de cabinet³³. Après la victoire de la gauche aux élections législatives de mai 1932, le garde des Sceaux démissionnaire récompense la fidélité de son collaborateur en lui confiant la direction de la Banque de l'Afrique occidentale française où il est chargé de surveiller le compartiment financier d'un Institut d'émission colonial. Placé en service détaché de l'inspection, il sillonne l'AOF pendant près de sept ans. Cet éloignement du sérail de la haute fonction publique ne le dispense cependant pas de commentaires acerbes à l'endroit des gouvernements radicaux. Lorsque Herriot suggère le financement des déficits budgétaires par le recours à l'emprunt d'État et aux bons du Trésor, du Moulin, dont Baumgartner avait sollicité la contribution financière de la banque, lui répond qu'il n'est pas « chargé de faire vivre les gouvernements pauvres »³⁴. Délivré du devoir de réserve imparté à son statut de fonctionnaire, il n'hésite plus à afficher son hostilité aux gouvernements de gauche. Il ne rompt cependant pas avec ses camarades et collègues de l'inspection entre lesquels existe une véritable culture commune fondée sur d'intenses réseaux de sociabilités liées aux origines, à l'âge, aux études³⁵, à la fréquentation des mêmes lieux de pouvoir et à l'interpénétration de l'inspection des Finances et des milieux bancaires³⁶.

L'étroitesse des liens qui unissent du Moulin à ses confrères de la rue de Rivoli n'est au reste guère affectée par sa participation aux événements du 6 février 1934 et ses retombées sur sa carrière. Le

32. Cf. Catherine Hodeir et Michel Pierre, *L'Exposition coloniale*, Paris, Complexe, 1991.

33. La carrière ministérielle de Paul Reynaud et l'étude de ses collaborateurs sont remarquablement analysées dans la thèse de Thibault Teller, *Paul Reynaud 1932-1940, une construction politique au maintien de la puissance française durant la dernière décennie de la III^e République*, thèse de doctorat d'Histoire, sous la direction de Jean-François Sirinelli, Université Charles-de-Gaulle - Lille III, 1999, 4 vol., annexes.

34. Extrait cité par Nathalie Carré de Malberg, Les inspecteurs des Finances à la direction du Trésor ; XIX^e et XX^e siècles, *Revue des Deux Mondes*, n° 6, 1998, p. 81-111, p. 107.

35. Olivier Feiertag, *Wilfrid Baumgartner, les finances de l'État et l'économie de la nation, 1902-1978, un grand commis à la croisée des pouvoirs*, thèse de doctorat d'Histoire, sous la direction d'Alain Plessis, Université Paris X - Nanterre, 1994, 2 vol., p. 134-154.

36. Nathalie Carré de Malberg, art. cité (n. 34), p. 106-108.

sens de cet engagement aux côtés des hommes de Taittinger procède moins du souhait de mettre à bas la République que du désir de la rappeler à l'ordre et à ses devoirs tout en dénonçant la crise de l'« esprit public »³⁷. Cette participation procède en effet du double rejet de la corruption et de l'incapacité parlementaires que lui dictent ses propres convictions et qu'accentue son expérience de la haute fonction publique. Sa présence dans le cortège des Jeunesses patriotes lui vaut une convocation de la part de la Commission parlementaire d'enquête sur les origines des événements du 6 février 1934 présidée par Laurent Bonnevey. Refusant de comparaître, du Moulin dépose par lettre, le 11 février 1934, où il explique qu'il s'agissait surtout de « fesser les députés »³⁸. Ces explications ne convainquent guère ses pairs qui lui reprochent d'avoir rompu son devoir de réserve et de s'être rendu coupable d'une certaine publicité. Ces griefs sont transmis au garde des Sceaux, Henry Chéron, qui, par arrêté du 30 juin 1934, lui inflige une sanction disciplinaire équivalant à une mise en disponibilité de l'inspection. Cette sanction n'est levée qu'avec le retour en avril 1938 de Reynaud à la Justice qui rappelle alors son ancien collaborateur auprès de lui. Il passe aux Finances en novembre et du Moulin prend la direction de son cabinet. Ce retour en grâce politique prélude à sa réintégration à l'inspection. C'est chose faite le 25 novembre par arrêté du ministre.

La carrière de du Moulin doit beaucoup à Reynaud et à l'estime que celui-ci lui porte. Une nouvelle fois encore, le 5 mai 1939, c'est son mentor qui l'envoie en Espagne en qualité d'attaché financier à l'ambassade de France à Madrid. Le poste est alors particulièrement sensible et la mission délicate. Dans un contexte de marche vers la guerre, il s'agit pour le gouvernement français de compter ses alliés européens et de s'assurer sinon le soutien, du moins la neutralité du plus grand nombre de pays. L'Espagne nationaliste fait l'objet de grandes attentions et d'une vaste offensive diplomatique. Pour parvenir à détacher Franco du camp de l'Axe, Daladier désigne comme ambassadeur le maréchal Pétain qui a la charge de renouer entre les deux pays la bonne entente d'autrefois et d'accroître leur colla-

37. Du Moulin, dont la mort a interrompu les travaux de rédaction, préparait en effet un ouvrage consacré à *La crise de l'esprit public en France entre les deux guerres*. Il avait également exprimé au pasteur Bœgner son souhait d'écrire un essai consacré à la pensée politique de Royer-Collard. Lettre datée de novembre 1946 et prêtée par Arnauld du Moulin.

38. Il ajoute que « [son] but était de pénétrer sans armes au Palais-Bourbon, par le seul effet d'une poussée de masse et d'y exercer, après les discriminations nécessaires, de solides repréailles (solides, mais non sanglantes) sur les élus d'un suffrage universel qui mènent la France à la guerre et à la ruine ».

boration économique. Autant dire que le rôle de du Moulin est essentiel dans la définition des relations financières entre l'Espagne et la France. Pétain, peu rompu à ces questions et très vite séduit par les qualités d'esprit et de diplomatie du nouvel attaché financier, lui accorde toute confiance pour mener à bien la restitution au pouvoir nationaliste de l'or républicain entreposé dans les coffres de la Banque de France, conformément aux accords Bérard-Jordana conclus le 25 février 1939³⁹. Pétain, malgré l'hostilité de Reynaud à cette restitution sans condition, obtient gain de cause. Du Moulin, chargé de superviser le transport de l'or le 30 juillet 1939, gagne alors l'estime et la confiance du maréchal volontiers enclin, il est vrai, à les accorder facilement.

Avec l'entrée en guerre de la France, il est mobilisé et envoyé au front en Franche-Comté puis en Alsace. Parenthèse très brève, puisque, le 20 octobre 1939, à la demande de Pétain, il est rappelé par le ministre de l'Armement, Raoul Dautry, qui lui confie la direction d'une Mission d'achats de matériel de guerre en Espagne et au Portugal visant à pourvoir le pays en pyrite et en mercure. Mais, avec les succès foudroyants de l'offensive allemande en France et le retour du maréchal Pétain à Paris, l'Espagne adopte une stricte neutralité et renonce à porter assistance à la France. La Mission d'achats s'éteint d'elle-même à la fin du mois de juin, tandis que du Moulin regagne la France dans les premiers jours de juillet 1940.

DIRECTEUR DU CABINET CIVIL DU MARÉCHAL PÉTAIN

Pour du Moulin, l'accession du maréchal Pétain à la tête de l'État français après le vote du 10 juillet 1940 sanctionne l'échec de la République. Dès son arrivée à Vichy, le 15 juillet, du Moulin apprend qu'il est nommé directeur du cabinet civil du chef de l'État⁴⁰. Cette désignation procède certes de la connivence des deux hommes, mais aussi de l'inexpérience de Pétain de l'administration civile, soucieux par ailleurs d'en assurer le bon fonctionnement. La « maison » du maréchal est composée du secrétariat général du chef

39. Sur ce sujet comme sur le rôle de du Moulin en Espagne, voir Michel Catala, *Les relations franco-espagnoles pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 51-91.

40. On peut s'interroger sur la sincérité de du Moulin lorsqu'il allègue avoir appris dans la plus grande surprise sa nomination au poste de directeur de cabinet civil de Pétain. Dès le 19 juin 1940, il avait, en effet, déjà pris contact avec le maréchal Pétain et Paul Reynaud à Bordeaux. Voir Dominique Leca, *La rupture de 1940*, Paris, Fayard, 1978, p. 314.

de l'État dirigé dans un premier temps par le général Brécard⁴¹ puis, à partir du 17 novembre 1940, par le général Laure⁴², du secrétariat général de la présidence du Conseil dont la responsabilité est confiée au vice-amiral Fernet⁴³, d'un cabinet civil, d'un cabinet militaire et d'un secrétariat particulier auxquels s'agrègent ponctuellement et plus ou moins formellement des conseillers techniques ou privés, sans compter un certain nombre d'autres services de moindre importance⁴⁴. Alors que le rôle dévolu au nouveau directeur de cabinet se cantonne à l'exécution, la défense et l'illustration fidèles de la politique voulue par le chef de l'État, du Moulin confère un tour différent à ses fonctions. De ce poste administratif clef, il souhaite faire un lieu autonome de décision et de pouvoir autant qu'un rempart destiné à isoler le maréchal Pétain de toute autre source ou forme d'influence.

Ce dessein passe d'abord par une prise en main de la totalité de la maison du maréchal. Le premier moyen à la disposition du directeur est la constitution d'un cabinet civil cohérent et tout à ses ordres. Il parvint à ses fins avec une rapidité et une efficacité surprenantes. La composition du cabinet civil révèle un recrutement opéré selon deux critères : la compétence technique et la fidélité au direc-

41. Ancien gouverneur de Strasbourg et très lié aux milieux conservateurs, le général Brécard appartient au Redressement français puis joue un rôle de premier ordre aux Affinités françaises. Membre du Conseil supérieur de la guerre et inspecteur général de la cavalerie, il fut, dans les années 1930, absolument opposé au remplacement des chevaux par la création de divisions motorisées légères.

42. Né en 1881, Émile Laure fut attaché militaire à l'État-Major du maréchal Pétain. Fait prisonnier lors des combats de mai-juin 1940, il est libéré à la demande du chef de l'État français à la suite de l'entrevue de Montoire. Il est alors nommé secrétaire général du chef de l'État, il est, entre autres, le « véritable tuteur de la Légion dont il devint peu après sa fondation inspecteur général » (in Marc Olivier Baruch, *Servir l'État français, l'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997, p. 209).

43. Du Moulin écrit de ce « marin de petite taille, osseux, anguleux, aux superbes cheveux châtain » qu'il avait « un caractère de chien, mais une belle intelligence, un sens précis de l'organisation, de l'autorité, du mordant, une dextérité de vocabulaire » (*op. cit.* (n. 1), p. 20-21). Maurice Martin du Gard ajoute à son propos que « sur un corps disgracié, [il] porte un visage de patricien » (*op. cit.* (n. 26), p. 60). Au vrai, il constitue un élément de stabilité de la maison du maréchal. « Ordre méticuleux, discipline en même temps qu'ouverture d'esprit et souci des grands problèmes, patriote anti-allemand, il est, du début à la fin de Vichy, continuellement associé au travail constitutionnel. [...] Très dévoué à son chef, sans autre ambition que celle de le bien servir, il apporte autour de lui, dans l'atmosphère de Vichy, un élément de pondération et de réflexion » (Robert Aron, *op. cit.* (n. 2), p. 176-177). On peut également se reporter à ses souvenirs, *Aux côtés du maréchal Pétain. Souvenirs 1940-1944*, Paris, Plon, 1953.

44. Les autres services administratifs regroupent le commandement militaire, dirigé par le colonel de gendarmerie Brosse, les secrétariats militaires et administratifs confiés au commandant Alart à qui succède Le Liboux en janvier 1944, le service médical qu'assume également le D^r Sautriaux, et divers services comme le Bureau de documentation et d'archives dirigé entre avril et août 1942 – il dépendait auparavant du cabinet civil – par Robert Ehret qui rejoint alors le secrétariat particulier, comme le service de sûreté du personnel du chef de l'État commandé par Wurslin ou le service de communication du maréchal Pétain assuré par Girardin.

teur. Sur les vingt-cinq membres que le cabinet a comptés durant les quatre années de son existence, Henry du Moulin, qui en assure la direction de juillet 1940 à avril 1942, est à l'origine du recrutement de douze d'entre eux⁴⁵.

Une étude prosopographique révèle un certain nombre de caractéristiques communes à ce groupe. Au regard des années de naissance des membres, il apparaît qu'elles se distribuent entre 1899 et 1919, c'est-à-dire un éventail relativement déployé, encore qu'il faille en relativiser l'ouverture à considérer que huit d'entre eux sont nés entre 1907 et 1913. On est cependant en présence d'une population relativement jeune puisque son âge moyen en 1941 est de 32 ans et 6 mois.

D'un point de vue universitaire et professionnel, le cabinet s'illustre par l'homogénéité et la qualité de la formation de ses éléments. Sur les douze membres considérés, auxquels il convient d'adjoindre du Moulin lui-même, on constate que tous ont décroché leur baccalauréat et effectué des études supérieures. Les Facultés de droit et des lettres ainsi que l'École libre des sciences politiques sont à l'honneur : dix membres du cabinet ont fréquenté l'une et/ou l'autre. Deux anciens élèves de l'École normale supérieure et un ingénieur de l'École des mines ainsi qu'un saint-cyrien appartiennent également au cabinet civil du chef de l'État français. La traduction professionnelle souligne et prolonge ces profils universitaires. On trouve en effet deux professeurs de Lettres⁴⁶, un ingénieur⁴⁷, deux journalistes⁴⁸, deux hauts fonctionnaires – un inspecteur des Finances⁴⁹ et un conseiller d'État⁵⁰ – ainsi que quatre fonctionnaires ministériels, deux appartenant à l'Intérieur⁵¹, deux autres aux Affaires étrangères⁵². Le groupe considéré, très majoritairement issu de la fonction publique, provient donc de la carrière ministérielle ou de la haute administration.

Les effectifs de ce cabinet augmentèrent sensiblement de juillet 1940 à avril 1942, passant de deux éléments à quatre en février 1941, puis à huit en juillet de la même année et enfin à onze en février 1942. Sur l'ensemble de ce groupe, trois d'entre eux

45. Jean Baudry, Jean de Béarn, Jacques Blech, Bernard de Chalvron, Pierre Chaussade, Georges Demay, Paul Estèbe, André de Gorostarzu, André Lavagne, Roger de Saivre, Pierre Sébilleau, Jean Trichet.

46. Jean Baudry et Jean Trichet.

47. Jacques Blech.

48. Paul Estèbe et Roger de Saivre.

49. Henry du Moulin de Labarhète.

50. André Lavagne.

51. Georges Demay et Pierre Chaussade. Jean de Béarn, encore étudiant au début de la Seconde Guerre mondiale, fera par la suite carrière dans la préfectorale.

52. Bernard de Chalvron et Pierre Sébilleau.

jouent un rôle particulièrement important. Il s'agit de Paul Estèbe⁵³, de Roger de Saivre⁵⁴ et d'André Lavagne⁵⁵ qui occupèrent respectivement les fonctions de chefs adjoints et de chef du cabinet civil.

LA MARGINALISATION DES MILITAIRES

Fort du soutien sans faille d'une équipe soudée, Henry du Moulin a très vite souhaité renforcer l'autorité de son cabinet en éclipsant celle du cabinet militaire et du secrétariat général du chef de l'État exclusivement aux mains de l'armée. Dès les premiers temps du régime de Vichy, les uniformes, les galons et les étoiles foisonnent aux abords et dans les étages de l'Hôtel du Parc. Selon Maurice Martin du Gard, du Moulin, excédé de prendre tous ses repas entouré de dix-huit militaires, a ainsi déclaré un jour à Pétain : « C'est le mess de Lons-le-Saunier, monsieur le maréchal ! Ils me rendent antimilitariste ! – Et moi donc, du Moulin ! Heureusement que je suis un civil ! »⁵⁶ Ces officiers sont pour la plupart issus du Conseil supérieur

53. Né en 1904, Paul Estèbe est licencié en Lettres et docteur en Droit. Marqué par l'amitié qui le lie à Adrien Marquet, il connaît, durant les années 1930, un parcours idéologique qui le mène du socialisme au néo-socialisme. Président des Jeunesses de l'Union socialiste républicaine à partir de 1937, il en est rapidement écarté et fonde alors le mouvement du maximum social dit « maximisme » puis crée, en mars 1939, les Jeunesses maximistes. Pacifiste notoire, il collabore ponctuellement aux *Nouveaux Cahiers*. Il intègre le cabinet civil en juillet 1941 à la demande de du Moulin qu'il quitte sur l'ordre des Allemands en août 1943 qui l'emprisonnent et le déportent à Dachau. Libéré en avril 1945, il consacre son énergie au journalisme, à l'écriture et à la défense de la mémoire de Pétain. Nommé conseiller de l'Union française en 1947, il s'associe à Jacques Isorni et participe à la fondation de l'Union des nationaux et indépendants républicains. Candidat à Bordeaux, dont il fut conseiller municipal de 1953 à 1971, il est élu député en 1951 mais battu cinq ans plus tard. Il est décédé en octobre 1991.

54. Né en 1908, il est un des fondateurs, en 1927, des Phalanges universitaires des Jeunesses patriotes. Figure emblématique du Quartier latin, il gagne rapidement la confiance de Pierre Taittinger qui le désigne comme rédacteur en chef du *National* en 1932. Il use de cette tribune pour multiplier les prises de position antiparlementaires, autoritaires et révolutionnaires. Un temps pacifiste, il révisé ses engagements après la conférence de Munich, guidé par une germanophobie jamais démentie. Nommé chef adjoint du cabinet civil du maréchal Pétain en juillet 1941, Roger de Saivre en est chassé par les Allemands en décembre 1942 et essaie de fuir vers l'Espagne. Arrêté à la frontière, il est déporté en avril 1943 à Dachau dont il ne fut libéré qu'en avril 1945. Cofondateur et secrétaire général de l'UNIR, il est élu député d'Oran en 1951 mais battu en 1956. Fervent partisan de l'Algérie française, il tente en vain d'entrer dans le Comité de salut public le 13 mai 1958.

55. Né en 1907, ce conseiller d'État conservateur et catholique très lié à Raphaël Alibert intègre le cabinet civil en 1941. Très germanophobe, il fut toujours un inlassable artisan de la Révolution nationale, en particulier de la révision de la législation en matière religieuse, mais aussi un haut fonctionnaire très attaché aux droits et prérogatives de l'État. Renvoyé du cabinet civil en mai 1943 par les autorités allemandes, il est, à la Libération, mis en disponibilité du Conseil d'État pour trois ans puis finalement réintégré. Cf. Benoît Lavagne, *Aux côtés du maréchal Pétain, étude du journal privé d'André Lavagne, 25 août 1941 - 23 mai 1943*, mémoire IEP, Grenoble, IEP, 2001, 2 vol. dont annexes.

56. Maurice Martin du Gard, *op. cit.* (n. 26), p. 182.

de la guerre où Pétain comptait quantité d'amis. Ce sont essentiellement des collaborateurs que le chef de l'État français a côtoyés durant la Première Guerre mondiale, recrutés dans son État-Major, au ministère de la Guerre dans le cabinet Doumergue ou à l'ambassade de France en Espagne. On y trouve entre autres « un frégaton, un lieutenant-colonel d'infanterie, un aviateur qui s'improvise technicien du travail et du corporatisme »⁵⁷.

Du Moulin est contraint dans un premier temps de plier devant l'omniprésence et les exigences des militaires, bien qu'il n'entende pas se laisser enfermer dans la fonctions de vague sous-ordre. Résolument décidés à cantonner dans un rôle secondaire purement administratif ou technique les civils à qui ils imputent la responsabilité de la défaite, les militaires aspirent à imprégner de leurs valeurs le régime de Vichy et à y tenir une place prépondérante dans le silage du premier d'entre eux, le maréchal Pétain. Le colonel Cèbe confirme cette aspiration le 11 août 1940. Dans une note manuscrite, il oppose « l'officier qui par définition appartient à une élite noble et dont l'inexpérience administrative ne saurait être un obstacle, [car] un officier est pendant toute sa carrière élève ou instructeur, [et qui pourrait remplir] certaines fonctions particulièrement actives (inspecteur du travail, ingénieur des ponts et chaussées, etc.), d'autant que les fonctionnaires qui les exercent ne sont pas toujours à la hauteur de leurs tâches » à « la partie improductive du pays, au goût du fonctionnarisme, cet idéal devenu aussi peu viril que possible, d'une partie de la jeunesse instruite »⁵⁸.

Dans ce contexte de « militarisation » du personnel du nouveau régime, le cabinet civil a dû, dans un premier temps, faire valoir son droit et ses attributions pour gagner cette bataille contre les « galonnés »⁵⁹. Par sa personnalité et son autorité, doublées de la confiance de Pétain, du Moulin a mené à bien cette mise à l'écart des militaires. Guère versé dans la sympathie béate et admirative pour l'armée, le nouveau directeur de cabinet n'entend pas se laisser déborder par l'entourage militaire de Pétain. L'assurance dont il fait rapidement montre intimide les membres du cabinet militaire et déconcerte des officiers surpris de voir un civil servir un maréchal et leur autorité leur échapper aussi ostensiblement au profit de celui-ci seul. Comme le rapporte Maurice Martin du Gard, « ils sortent à peine de leurs bureaux, alors que dans les couloirs, on n'entend ni

57. *Ibid.* (n. 26), Le dernier personnage évoqué n'est en fait que le colonel Gaston Cèbe qui rejoint, à partir de juin 1943, le cabinet civil à la demande de Jean Jardel.

58. AN F 60 286 et Marc Olivier Baruch, *op. cit.* (n. 42), p. 55.

59. Paul Claudel, *Journal*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1969, p. 338.

ne voit que du Moulin, la tête en arrière, depuis que pour l'Hôtel du Parc, il a quitté le Pavillon Sévigné »⁶⁰.

Le renvoi du général Brécard et son remplacement par le général Laure accentuèrent ce renversement d'influence au profit des civils. Le premier fut ainsi remercié de ses services en novembre 1940⁶¹ sur les conseils de du Moulin dont la rivalité avec l'ancien secrétaire général du chef de l'État devenait pesante⁶². La moindre envergure militaire comme l'absence d'*a priori* du second à l'endroit des « civils » agréent à du Moulin. Il souscrit à la volonté du directeur du cabinet civil d'isoler Pétain des influences extérieures, partage ses méthodes⁶³ et se contente aisément de son rôle de représentation⁶⁴. S'il n'est pas dénué de sens politique, il ne se signale par aucune ambition particulière, n'ayant d'autre vœu que celui de servir fidèlement le chef de l'État. Il a souvent joué, comme le vice-amiral Fernet, le double rôle de passerelle et de tampon entre les cabinets civil et militaire⁶⁵. La responsabilité de la partie militaire du cabinet, placée sous la responsabilité de fait du secrétaire général du chef de l'État, fut confiée dès les premiers temps du régime au général Jacques Campet, un officier de cavalerie distingué, l'ancien chef d'état-Major du général Laure à la VIII^e Armée, secondé par le capitaine de vaisseau Georges Féat, un maurassien, « d'un conservatisme traditionaliste et catholique émouvant dans son intransigeance médiévale »⁶⁶ et le colonel Chapuis, effacé et plutôt homme d'intendance. Dans ces circonstances, le directeur du cabinet civil, ayant rapidement la haute main sur la presque totalité de la « maison » du chef de l'État, a cherché à étendre davantage son influence⁶⁷ en intervenant le plus fréquemment possible dans les nominations et les révocations aux postes clefs du nouveau régime, à commencer par les secrétariats généraux.

60. Maurice Martin du Gard, *op. cit.* (n. 26), p. 80.

61. Il hérita des fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur.

62. AN 474 AP 2.

63. Laure épaula du Moulin lors de la mise à l'écart de Gillouin ou du renvoi de Laval le 13 décembre 1940.

64. AN 2AG 459 CC 20 B.

65. Robert Aron, *op. cit.* (n. 2), p. 177.

66. Paul Estèbe, La ligne de démarcation d'Henry du Moulin de Labarthète, *Le Maréchal*, n° 177, 1^{er} trimestre 1995, p. 8-13, p. 10.

67. Du point de vue de Pucheu, le cabinet civil représente une officine parallèle, une sorte de gouvernement secret qui « tire les ficelles dans l'ombre sous l'influence d'éléments bornés et malveillants ». Il révèle que le 1^{er} janvier 1942, du Moulin, excédé, mit sa démission dans la balance parce que Pétain refusait de signer l'acte de libération d'un certain nombre d'internés administratifs. Du Moulin continua alors à se mêler des affaires intérieures de certains départements ministériels et à dresser « un solide blockhaus de défense et de protection » autour de Pétain (Pierre Pucheu, *Ma Vie*, Paris, Amiot-Dumont, 1948).

NOMINATIONS ET RÉVOICATIONS :
LES « CERCLES DU MOULIN »

Celui de la présidence du Conseil n'échappe pas à la règle. Après avoir repoussé un certain nombre de candidatures, du Moulin, dont la candidature fut avancée par Bouthillier, oriente le choix de Pétain vers celle du vice-amiral Fernet, suggérée par Raphaël Alibert. L'absence d'ambition personnelle de ce marin comme ses qualités d'ordre et de pondération furent un constant élément de stabilité entre le gouvernement et le chef de l'État.

Il en va de même pour les secrétariats généraux des différents ministères. Diverses personnalités politiques influentes sont promues ou, au contraire, écartées de postes charnières. De la foule des solliciteurs, du Moulin favorise certaines figures, tels Henry Deroy ou Olivier Moreau-Néret, et en écarte d'autres, tels le député des Côtes-du-Nord, Paul Morane, ou encore le député de la Gironde, Antoine Cayrel, dont le « néo-socialisme » n'était guère à son goût⁶⁸. Le cabinet civil, entre 1940 et 1942, intervint aussi très fréquemment dans le circuit des révocations individuelles pour des raisons le plus souvent politiques.

L'exemple du remaniement du Conseil national⁶⁹ durant l'automne 1941⁷⁰ ne manque à cet égard pas d'intérêt. On constate en effet le départ de 18 membres. Certes, quelques-uns, désignés à leur insu, se sont récusés, comme André Siegfried⁷¹ ou le cardinal Suhard⁷². Mais d'autres ont fait l'objet d'une révocation pure et simple sur les instances de du Moulin, comme il l'admet lui-même⁷³. Ainsi d'Émile Cresp⁷⁴, Georges Dumoulin⁷⁵ et Alexandre

68. Henry du Moulin de Labarhète, *op. cit.* (n. 1), p. 20-21.

69. Michèle Cointet, *Le Conseil national de Vichy, 1940-1944*, Paris, Aux Amateurs de livres, 1989, p. 253.

70. Guy Rossi-Landi, Le Conseil national, in *Le gouvernement de Vichy, 1940-1942*, Paris, FNNSP, 1972, p. 47-54, p. 50.

71. Professeur au Collège de France et à l'École libre des sciences politiques, membre de l'Institut.

72. Archevêque de Paris.

73. Henry du Moulin de Labarhète, *op. cit.* (n. 1), p. 272.

74. Né en 1877, Émile Cresp est d'abord militant socialiste avant de rejoindre les néos. Maire de Montrouge à partir de 1928, président du Conseil général de la Seine, représentant du même département au Conseil national, il conserve ses mandats jusqu'à la Libération.

75. Né en 1877, Georges Dumoulin entre très tôt à la CGT et participe à la rédaction de plusieurs titres de presse ouvrière comme *La Plèbe. Les Temps nouveaux* ou *La Vie ouvrière*. Partisan de la tendance zimmerwaldienne pendant la Première Guerre mondiale, il est nommé fonctionnaire du Bureau international du travail de 1924 à 1932, et devient, en 1936, président de l'Union départementale de la CGT puis des syndicats du Nord tout en se rapprochant de René Belin.

Rauzy⁷⁶, « pour leur attitude collaborationniste » et pour le désordre de la vie privée du troisième ; Alphonse Gasnier-Duparc⁷⁷ pour avoir été ministre du Front populaire ; Marcel Boussac⁷⁸, Georges Barthélemy⁷⁹ et Gaston Beltrémieux⁸⁰ pour affairisme ou opinions socialistes⁸¹ ; Ludovic-Oscar Frossard⁸² et Eugène Frot⁸³ pour leur appartenance antérieure à l'USR et leur maçonnerie tout comme Henri Ehlers⁸⁴ et le général de La Laurencie⁸⁵ enfin, que l'on soupçonne d'avoir des liens avec les Américains. Le cabinet est donc à l'origine de 11 révocations sur les 18 prononcées, dont 2 furent des départs spontanés. En revanche, l'influence du directeur du cabinet civil et de ses adjoints est moins évidente dans le remplacement des conseillers démis d'office⁸⁶. Sur la liste des 11 noms suggérés par du Moulin et Lavagne⁸⁷, seul celui de l'armateur Ferdinand Sarraz-Bournet a été retenu.

Le pouvoir de révocation et de nomination dont dispose du Moulin prend plus de relief s'il est mesuré à l'aune des différents cercles de solidarité auxquels il a appartenu et qui apparaissent comme autant de réseaux. Trois au moins se dégagent de façon significative. Le premier, qui est aussi le plus ancien, rassemble les amitiés qu'il a nouées dans le Sud-Ouest. C'est particulièrement sensible dans les nominations au Conseil national en janvier 1941. Ainsi retrouve-t-on un grand ami du maréchal Pétain comme de la

76. Député, représentant de l'Ariège.

77. Né en 1879, Alphonse Gasnier-Duparc fut sénateur de l'Ille-et-Vilaine de 1932 à 1941, président du Conseil général de 1935 à 1937 et maire de Saint-Malo de 1912 à 1933. Il est nommé ministre de la Marine le 4 juin 1936 dans le premier gouvernement de Léon Blum. Il vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940 et représente au Conseil national le département de l'Ille-et-Vilaine à partir du 24 janvier 1941.

78. Industriel proche de Flandin.

79. Né en 1897, il fut député de la Seine de 1932 à 1942. Après son vote en faveur de Pétain le 10 juillet 1940, il est redevenu maire de Puteaux. Nommé membre du Conseil national en janvier 1941, il en est exclu le 2 novembre 1941. Il prend une part active dans la lutte anti-communiste. Il est abattu par deux inconnus le 10 juillet 1944.

80. Né en 1876, il est député du Pas-de-Calais de 1931 à 1942. Après la Libération, le Jury d'honneur maintient l'inéligibilité qui le frappe. Il est décédé en 1947.

81. Michèle Cointet, *op. cit.* (n. 69), p. 253.

82. Député de la Loire, Frossard est un pacifiste doublé d'un patriote sincère. Il fut révoqué de ses fonctions d'instituteur par Barthou dont il combattait la loi des Trois ans. Artisan de la scission de Tours en décembre 1920, il revient à la SFIO en 1923 après avoir démissionné du Parti communiste. Plusieurs fois ministre sous la III^e République, il a évolué vers l'USR dans la deuxième moitié des années 1930. Il a laissé un récit autobiographique intitulé *De Jaurès à Léon Blum*, cf. Michèle Cointet, *op. cit.* (n. 69), p. 114.

83. Ministre de l'Intérieur du cabinet Daladier en 1934, il passe pour être le « fusilleur » du 6 février 1934. Député USR de Montargis, il a lui aussi évolué vers les « marginaux de gauche ».

84. Membre du syndicat des gens de mer.

85. Chef de la Délégation du gouvernement français à Paris de juillet à décembre 1940.

86. Michèle Cointet, *op. cit.* (n. 69), p. 254.

87. Alibert, Lémery, Belin, Flandin, Hardu (recteur de l'Université d'Alger), Manaut, Dommenge, Frédéric-Dupont, Taittinger, le général Wateau, Sarraz-Bournet, Trochu (AN 2AG 631).

famille de son directeur de cabinet, l'académicien Joseph de Pesquidoux, désigné pour représenter le Gers, ou encore Georges Paouillac qui préside l'Association des vignerons de l'Armagnac. D'autres amis, comme Louis Rougemous qui représente les Landes, ou Pierre Verdenal, maire de Pau, font leur entrée au Conseil national. Il décide également, en janvier 1942, de la nomination d'un de ses proches, Samuel de Lestapis, un parlementaire des Basses-Pyrénées, au poste de délégué régional de la Corporation paysanne⁸⁸.

Un second cercle regroupe plutôt les différents lieux de sociabilité que du Moulin a pu fréquenter, notamment les diverses conférences qu'il a présidées, qu'il s'agisse de l'Olivaint ou de la Molé-Tocqueville. On sait qu'il a fait la connaissance de Paul Estèbe à cette dernière. Mais la présence d'anciens membres de l'Olivaint est encore plus éloquente. La venue à Vichy de près d'une douzaine d'entre eux a été favorisée plus ou moins directement par le directeur du cabinet civil⁸⁹. On les retrouve à de hauts niveaux de responsabilité, mais dans des sphères bien définies : les organismes d'encadrement de la jeunesse. L'inspecteur des Finances, Henry Dhavernas, prend la direction des Scouts de France. Quant à Charles Vallin, Jean Ybarnégaray, le conseiller d'État Charles Célier et l'avocat Pierre Goutet, ils rejoignent le secrétariat général à la Famille et à la Jeunesse. André Mattéi et André Aumonier, enfin, sont nommés à la Formation des jeunes et à l'École d'Uriage.

Le dernier cercle dont du Moulin encourage la reconstitution est celui de l'inspection des Finances. Outre Henry Dhavernas, Olivier Moreau-Néret et Henry Deroy sont nommés secrétaires généraux aux Finances publiques et aux Affaires économiques auprès de Bouthillier, issu lui aussi de l'inspection où il fut l'adjoint de du Moulin. Pierre Coquelin, Henri Culmann⁹⁰ ou Pierre de Calan décrochent également des postes de secrétaire général. D'autres inspecteurs enfin, tels Wilfrid Baumgartner, Jacques Georges-Picot⁹¹, Jacques de Fouchier ou Guillaume Guindey conservent leurs fonctions d'avant-guerre, mais bénéficient de la bienveillance du directeur du cabinet civil et entretiennent volontiers avec lui une correspondance professionnelle souvent scandée d'accents amicaux ou familiaux.

Ces cercles, qui se recoupent parfois et accroissent d'autant la probabilité de recrutement de ceux qui appartiennent à plusieurs

88. AN 2AG 548 CC 149 B, lettre du 8 novembre 1941, et Isabel Boussard, *Vichy et la Corporation paysanne*, Paris, PFNSP, 1980, p. 147-148.

89. David Colon, *op. cit.* (n. 21), p. 236-237.

90. Tous deux reçus au début des années 1930, ils ont l'un et l'autre été adjoints de la « tournée » de du Moulin.

91. Ils appartiennent à la même promotion de l'inspection des Finances que du Moulin.

d'entre eux, sont donc particulièrement présents à Vichy et attestent la volonté de du Moulin d'introduire dans les rouages du nouvel État un certain nombre d'hommes proches. Volonté politique, sans doute, de mettre en place des éléments partageant ses propres idées. Tous, en effet, s'inscrivent peu ou prou dans la mouvance nationaliste et germanophobe dont du Moulin participe.

EN QUÊTE D'UN RÔLE POLITIQUE

Mais la volonté d'influence personnelle du directeur du cabinet civil n'est pas moins évidente⁹². Elle passe d'abord par le contrôle de l'entourage direct de Pétain. Composé essentiellement de proches, celui-ci est restreint et mouvant. On y trouve un certain nombre de militaires, le commandant Bonhomme ou le général Laure. Mais on trouve aussi des personnalités aussi inattendues qu'écoutées. Ainsi du très influent D^r Bernard Ménétre⁹³, médecin privé de Pétain et chef de son secrétariat particulier. Figure atypique de l'entourage du chef de l'État français, il a joué un rôle aussi informel qu'influent dans certaines orientations de la politique du régime de Vichy. Par son omniprésence comme par l'intimité de ses relations avec le maréchal Pétain, Ménétre s'est trouvé en concurrence plus ou moins amicale avec Henry du Moulin de Labarthète. Certes, ils œuvrèrent de conserve sur bien des questions, qu'il s'agît de l'éviction de Laval ou de la lutte contre la franc-maçonnerie. Mais, bien que mus par de semblables intérêts et une conception peu ou prou identique de la Révolution nationale, leurs relations furent marquées par une rivalité d'influence feutrée mais réelle entre 1940 et 1942. Si leurs points de vue ne divergèrent guère, il put leur arriver d'entrer en conflit, au prétexte inavoué que l'un prenait l'ascendant sur l'autre dans la prise de décision, notamment à propos de la législation relative aux juifs ou des nominations au Conseil national. Toutefois, après le renvoi de du Moulin de Labarthète et son départ pour la Suisse, Ménétre continua d'échanger avec l'ancien directeur du cabinet civil et d'en solliciter l'avis ou la contribution.

Il en va de même de l'historien et ancien rédacteur en chef du *Figaro*, Lucien Romier, volontiers anglophile et libéral. Du Moulin les

92. L'ambition de du Moulin a été soulignée dès avant l'armistice par Dominique Leca. Il reconnaît lui avoir reproché de s'être rendu à Bordeaux, le 19 juin 1940, pour « charogner » sur les ruines » et obtenir quelque poste de Pétain, Dominique Leca, *op. cit.* (n. 40), p. 250-251 et 315-319.

93. Cf. à cet égard la remarquable biographie de Bénédicte Vergez-Chaignon, *Le docteur Ménétre : éminence grise et confident du maréchal Pétain*, Paris, Grasset, 2002, 280 p.

sait incontournables et s'en accommode sans difficulté. Il ruse même avec Laure et Ménétrel pour accroître l'isolement du maréchal et, partant, mieux orienter ses décisions. René Gillouin, l'« homme lige »⁹⁴ de Pétain, dont l'influence ne laissa pas un temps de grandir, en matière d'éducation notamment, en fit la rude expérience et fut écarté sans courtoisie de l'entourage de Pétain en novembre 1940. L'influence politique de certains autres est redoutée. C'est ainsi que le lieutenant-colonel de La Rocque s'est vu, dès les premiers temps du régime, marginalisé par du Moulin et son cabinet⁹⁵ inquiets de l'emprise que le président du PSF exerçait sur le chef de l'État.

La mise à l'écart la plus révélatrice reste celle de Pierre Laval, le 13 décembre 1940. L'incompatibilité entre les deux hommes tient autant à des raisons d'appartenance sociale et d'éducation qu'aux choix politiques du vice-président du Conseil. Ce dernier, on le sait, attache plus d'importance au renforcement de la coopération franco-allemande qu'aux thèmes de la Révolution nationale. L'impopularité croissante de Laval dans l'opinion à l'automne 1940, la méfiance accrue que lui témoigne Pétain⁹⁶, donnent à du Moulin, Ménétrel et Laure l'opportunité de travailler à son renvoi. Les attaques lancées par la presse parisienne de Déat⁹⁷ contre l'entourage de Pétain et, semble-t-il, orchestrées par Laval, convainquent le chef de l'État de se séparer de son dauphin, d'autant que du Moulin le persuade que l'invitation qui lui est faite de se rendre à Paris pour accueillir les cendres de l'Aiglon relève du traquenard. Le renvoi a lieu lors du Conseil des ministres du 13 décembre, Laval et Déat sont arrêtés. Ce départ forcé est avant tout une victoire personnelle pour du Moulin, qui la partage avec Bouthillier et Alibert. Son influence sur Pétain atteint alors son zénith. En quelques mois, de simple exécutant, il devient l'un des plus éminents inspirateurs de la politique de l'État français.

Certain de jouir d'une plus large autonomie de décision et d'une plus grande influence sur le cours de la Révolution nationale, le directeur du cabinet civil préfère conserver l'avantage de la proximité du chef de l'État aux postes de secrétaire général ou de ministre qui lui sont proposés à deux reprises⁹⁸. Comme le souligne

94. René Gillouin, *J'étais l'ami du maréchal Pétain*, Paris, Plon, 1966, p. 28-32.

95. Jacques Nobécourt, *op. cit.* (n. 22), p. 759-760 et 1086.

96. Elle est largement suscitée par la constitution par le cabinet civil d'un dossier contre Laval où se trouvent mêlées correspondances et coupures de presse hostiles à Laval et à Montoire (AN 2AG 450 20 B).

97. *L'Œuvre* des 2 et 17 décembre 1940.

98. En juillet 1940, Bouthillier propose du Moulin au poste de secrétaire général à la présidence du Conseil, en remplacement de Villars, parti pour le Crédit foncier. Celui-ci la décline. De la même manière, il refuse, le 11 août 1941, le ministère de l'Intérieur dont Darlan avait jusque-là

Paul Estèbe, Henry du Moulin a pu imprimer à ses fonctions « la marque personnelle de son indépendance de jugement et de sa liberté d'action »⁹⁹. Il saisit tout d'abord l'occasion de l'offensive dite du Parti unique dirigée par Déat pour mettre sur pied un Rassemblement pour la Révolution nationale, sorte de pendant du Rassemblement national populaire créé par Déat et Cathala en zone occupée.

Dirigée par Déat et les signataires d'une pétition appelant à l'avènement d'un nouvel ordre continental rédigée par Bergery et lue le 8 juillet à l'Assemblée nationale, cette offensive est très vite menée par Déat, Brille, Château, Deschizeaux, Temple et Cayrel. Ceux-ci font le siège de l'Hôtel du Parc tout au long du mois d'août 1940 et tentent de convaincre Pétain du bien-fondé de leur démarche¹⁰⁰. Le chef de l'État, rapidement averti des dangers et des arrière-pensées d'une telle opération, est convaincu par du Moulin de la nécessité de faire avorter ce projet. Il lui propose de « les disperser dans l'atmosphère », tels des *missi dominici*, en les chargeant « d'une enquête sur le moral français »¹⁰¹. Sa proposition est retenue et tous, hormis Déat, acceptent l'offre du maréchal. Pour autant, si l'idée d'un Parti unique avait été écartée, celle d'un Rassemblement pour la Révolution nationale reçut les faveurs de du Moulin et, partant, de Pétain. Proposé par Bergery, ce projet¹⁰², initialement exposé à Baudouin le 19 septembre, procédait du « grave danger » qu'encourrait Pétain « si un mouvement d'approbation n'était pas déclenché dans la masse »¹⁰³.

Cette opinion rencontre le point de vue favorable de Bouthillier et de du Moulin qui convainquent alors Pétain de donner son accord à l'examen du projet. Des réunions auxquelles participent le directeur de cabinet, Belin, Bouthillier et Peyrouton¹⁰⁴ sont organisées. La mise à l'écart de Laval de ces réunions témoigne une fois de plus de l'hostilité de Bergery et de l'entourage de Pétain envers le vice-président du Conseil. Cet épisode en dehors duquel Laval fut tenu s'inscrit dans une stratégie d'intrigues, largement orchestrée par du Moulin, visant à obtenir son éviction.

gardé la responsabilité et dont hérite finalement Pierre Pucheu (Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.* (n. 1), p. 20-21 et 392). Il ajoute qu'« accablé par la gestion de trois départements, l'Amiral me demanda de le remplacer au ministère de l'Intérieur. Je l'en remerciai, mais refusai, bien décidé à ne pas quitter le Maréchal » (*ibid.* (n. 1), p. 357).

99. Paul Estèbe, art. cité (n. 66), p. 11.

100. Philippe Burrin, *La dérive fasciste, Déat, Doriot, Bergery, 1939-1945*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 342-351.

101. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.* (n. 1), p. 32.

102. Philippe Burrin, *op. cit.* (n. 100), p. 360-384.

103. Paul Baudouin, *Neuf mois au gouvernement, avril-décembre 1940*, Paris, La Table ronde, 1948, p. 350.

104. *Ibid.* (n. 103), p. 366. Il rapporte ce fait dans un éphéméride en date du 1^{er} octobre 1940.

Mais le vice-président du Conseil, informé des intentions, de la garde pétainiste, proteste vigoureusement auprès du chef de l'État et le menace de démissionner s'il cautionne plus longtemps une pareille opération. Il obtient gain de cause et Pétain abandonne pour un temps le projet de Comité du Rassemblement pour la Révolution nationale tout en éloignant Bergery de Vichy¹⁰⁵.

Pendant que Bergery était absent de Vichy, l'idée de ce comité fut relancée par du Moulin, après le renvoi de Laval. Lancé dans les premières semaines de 1941, à l'heure où le prestige et l'influence du directeur du cabinet civil dépassent largement ceux dévolus à sa fonction, le projet prend un bon départ. Départ d'autant plus prometteur qu'à Paris, Déat, Goy et Cathala fondent le 1^{er} février¹⁰⁶ un Rassemblement national populaire qui se veut à la fois le prolongement de l'offensive du Parti unique et l'une des armes de la guerre d'influence que se livrent les deux zones. La création de ce comité est annoncée par du Moulin – peu favorable par ailleurs à la Légion française des combattants¹⁰⁷ –, le 27 janvier. Comme il n'avait toutefois qu'une autorité politique limitée, il lui a bien fallu bénéficier d'un appui au plus haut niveau. Laval est alors écarté et attend à Paris d'être réhabilité par les Allemands. Il reste encore au directeur du cabinet civil à éliminer Flandin. Il sait mettre en valeur aux yeux du maréchal les réactions antiparlementaires que suscite le projet du Conseil national proposé par Flandin dont le crédit auprès de l'occupant est très faible, contrairement à celui de Darlan. C'est donc avec l'appui de ce dernier que du Moulin parvient à créer le comité¹⁰⁸.

En regard du Conseil national, il a pour but de faire pièce aux agissements de Marcel Déat¹⁰⁹ et à l'Assemblée nationale. Sans doute du Moulin poursuit-il aussi le dessein de défaire la Légion en l'englobant dans un ensemble beaucoup plus vaste¹¹⁰. C'est un large rassemblement, fort d'une quarantaine de membres, qui s'étend à un grand nombre de catégories socioprofessionnelles – jeunes, agriculteurs, syndicalistes... – et dans lequel les anciens combattants ne

105. Claude Mauriac, *Le temps immobile*, t. 2 : *Les espaces imaginaires*, Paris, Grasset, 1975, p. 30-32.

106. Pierre Nicolle, *Cinquante mois d'armistice, Vichy 2 juillet 1940 - 26 août 1944. Journal d'un témoin*, t. 1, Paris, André Bonne, 1947, p. 172.

107. Jean-Paul Cointet, La Légion française des combattants, in *Le gouvernement de Vichy 1940-1942*, Paris, PFNSP, 1972, p. 123-143, p. 138, et *La Légion française des combattants, 1940-1944, la tentation du fascisme*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 104-111.

108. *Ibid.* (n. 107), p. 106-107.

109. Robert Aron rapporte que, « pour court-circuiter Déat, en zone libre, un Comité du Rassemblement pour la Révolution nationale est créé à l'instigation de du Moulin » (*op. cit.* (n. 2), p. 360).

110. Jean-Paul Cointet, *op. cit.* (n. 107), p. 138.

peuvent plus prétendre à une quelconque exclusivité de représentation. Il y consacre beaucoup de temps et de sueur car il y voit un excellent moyen de jouer plus librement un rôle politique réel. Il imagine réunir dans un même mouvement les représentants des anciens partis politiques et les membres de la « société civile ». Son but est de rendre réel « un rêve pluraliste » s'opposant à l'évolution vers « un État légionnaire » modelé par « un fascisme larvé »¹¹¹.

Avec l'assentiment du maréchal, lui aussi assez peu confiant dans la Légion, il fonde donc en janvier 1941 un Comité dont il devient le secrétaire général et Paul Estèbe le secrétaire général adjoint. Ce rassemblement a pour vocation d'asseoir la politique de Vichy sur un large soutien populaire. Le nouveau responsable du RRN installé en janvier 1941 décide lui-même de la composition de son comité directeur. Celui-ci compte quarante membres, dont une bonne moitié est issue du PPF (Albert Beugras, Victor Barthélemy) et du PSF (Charles Vallin, Pierre Forest, Pierre de Léotard). On compte aussi des parlementaires (Valentin, Tixier-Vignancour), des radicaux (Sableau), des socialistes indépendants (Galey, Montagnon), des membres de l'Alliance démocratique (Morancé), de la Légion (Valentin), des personnalités de droite ou d'extrême droite (Édouard Frédéric-Dupont, Thierry Maulnier, Antoine de Saint-Exupéry, Charles Trochu) ainsi que Jacques Doriot, hostile de longue date au RNP.

Après un mois et demi d'existence, une activité réduite à trois réunions plénières, les 10, 24 et 28 février 1941¹¹², faute d'organisation efficace et de réelle assise populaire, le RRN s'éteint de lui-même en mars 1941 et survit sous la forme d'un groupe de propagande, la « Petite Commission ». Si le projet avorte et n'offre pas à du Moulin le rôle qu'il escomptait originellement, cette tentative est néanmoins largement révélatrice tout à la fois du rôle politique escompté et joué par le cabinet civil, de sa relative autonomie de décision comme des ambitions de son directeur.

À ces manifestations du rôle politique du cabinet civil, on peut ajouter l'exemple des conditions de délivrance de la Francisque gallique où l'on mesure, dans la mesure de la fiabilité des renseignements disponibles¹¹³, l'influence de la garde pétainiste du cabinet civil. Ce « monument de puérité »¹¹⁴ selon du Moulin de Labarthète, lui-même titulaire de cette décoration, par l'ampleur de sa

111. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 265-266.

112. Jean-Paul Cointet, *op. cit.* (n. 107), p. 111.

113. Françoise Gaspard et Gérard Grunberg, Les titulaires de la Francisque gallique, in *Le gouvernement de Vichy, 1940-1942*, *op. cit.* (n. 70), p. 71-85.

114. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.*, p. 275.

diffusion, mérite cependant une attention toute particulière. L'étude des parrains – il en fallait deux – révèle l'emprise du cabinet civil dans l'attribution de cette distinction. Sur quelque 2 400 Francisques distribuées, le cabinet en délivre 411, soit 17,1 % du total. Le plus généreux en matière de parrainage est Roger de Saivre qui, avec 151 parrainages, distance nettement ses homologues du cabinet. Suivent du Moulin (88 parrainages), Cèbe (36 parrainages), Jar-del (29 parrainages), Béarn (25 parrainages), Estèbe (24 parrainages), Blech (18 parrainages), Demay (16 parrainages), Lavagne (13 parrainages), Baudry (11 parrainages). La question de la Francisque est d'autant plus significative que la plupart des parrainages sont effectués entre janvier 1941 et avril 1942¹¹⁵. À preuve que le cabinet jouit alors, tous membres confondus, d'une réelle audience et d'un véritable pouvoir de dévolution.

Le rôle politique du cabinet civil s'incarne également dans la tentative de du Moulin de créer des « commissaires du pouvoir ». Une des faiblesses du régime de Vichy résidait, entre autres, dans l'absence de courroie de transmission, de relais, entre le pouvoir installé et l'opinion publique. Diverses initiatives ont été prises en ce sens, de la Légion au Conseil national, aucune n'ayant véritablement abouti. Le cabinet civil, soucieux de jouer ce rôle charnière, eut, à l'instigation de son directeur, l'idée d'instaurer un corps des « commissaires du pouvoir » susceptibles de rétablir « de fréquents contacts avec le pays, avec cette partie du pays, que Maurras appelait jadis le "pays réel" [...] pour que la doléance osât s'y manifester »¹¹⁶. Cette équipe, composée d'une dizaine d'hommes, tous nourris d'une grande culture administrative et doués d'une large intuition politique et d'un sincère sens social, eût parcouru villes et campagnes, « à la recherche des abus, des redressements, des simplifications. Des hommes que l'on pourrait aborder librement, qui ne répondraient que du maréchal. Des *missi dominici*, des représentants en mission, de hauts fonctionnaires »¹¹⁷. Ils furent installés en août 1941, mais l'amiral Darlan capta à son seul profit l'institution et nomma à sa tête un des « ADD »¹¹⁸ les plus ternes et inféodés, l'amiral Gouton, qui n'admit au sein de la nouvelle structure que quelques « protégés » de du Moulin, parmi lesquels l'inspecteur des Finances Louis Formery¹¹⁹. Cet exemple est significatif du pouvoir d'initiative du cabinet civil, mais aussi de sa moindre capacité à en récolter les fruits politiques.

115. Françoise Gaspard et Gérard Grunberg, *op. cit.* (n. 70), p. 78-79.

116. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.* (n. 1), p. 277.

117. *Ibid.* (n. 1), p. 278.

118. Amis de Darlan.

119. Entretien personnel avec Louis Formery, petit-fils du précédent, le 23 septembre 2000.

L'influence du directeur de cabinet n'est pas moins évidente au regard de l'élaboration des discours de Pétain. L'écriture des allocutions du chef de l'État est capitale. Elle constitue un excellent moyen de formuler discrètement la politique de celui-ci, mais aussi de l'influencer. Elle rend par ailleurs compte de l'estime et de la confiance dont jouissent respectivement les proches du maréchal. Sur les 65 messages qu'il prononce entre le 15 juillet 1940 et le 15 avril 1942, 11 sont nés sous la plume de du Moulin. On constate que 9 d'entre eux sont écrits durant la première année, contre 2 les huit mois suivants. D'un intérêt inégal, 3 de ces discours sont pourtant essentiels tant au regard des thèmes abordés que de leur importance politique. Le premier, en date du 30 octobre 1940, rend compte de l'entrevue de Montoire et rappelle les enjeux de la Révolution nationale. Le 14 décembre, un second porte sur l'éviction de Laval et marque l'apogée de l'influence du directeur de cabinet civil. Le dernier est le discours du « vent mauvais » prononcé le 12 août 1941¹²⁰. Il constitue un tournant capital dans l'histoire de Vichy et vise en bloc tous les ennemis réels ou supposés du régime, les communistes, les gaullistes et les collaborationnistes parisiens. L'éclipse relative de la plume de du Moulin dans les derniers mois de 1941 prouve la nécessité de donner des gages aux Allemands et à la politique de Darlan en faisant taire les éléments les plus germanophobes de l'entourage du chef de l'État. Elle correspond également aux difficultés que le directeur de cabinet connaît à imposer sa seule voix et aux oppositions qu'il rencontre.

ÉPURATIONS

L'importance de la place et du rôle de du Moulin et de ses adjoints dans le processus décisionnel se mesure également à l'aune de l'infléchissement de la politique de Vichy dans le sens d'un plus grand autoritarisme comme le prouve la question de l'épuration dans l'administration et des francs-maçons. Partisan d'une « épuration souple et rapide, de quatre à cinq cents personnes au maximum »¹²¹, frappant quelques noms de fonctionnaires¹²² ou de syndi-

120. Ce discours dont du Moulin se défend rétrospectivement d'avoir été l'auteur traduit un durcissement du régime et s'accompagne de douze décisions exceptionnelles dont l'interdiction faite à tous les partis politiques de la zone libre de tenir des réunions publiques ou privées ou la création d'une Commission de vérification des naturalisations et d'un Conseil de justice politique.

121. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.* (n. 1), p. 275.

122. Marc Olivier Baruch, *op. cit.* (n. 42), p. 486.

calistes¹²³ significatifs aux niveaux national et départemental. Quelque modestes que soient les ambitions nourries par du Moulin, il semble que les intentions affichées et l'action entreprise l'aient beaucoup moins été, comme le pense Marc Olivier Baruch¹²⁴. Le cabinet civil est moins étranger à l'« esprit de fresque » si cher à Raphaël Alibert qu'il n'y paraît. En mai 1941, du Moulin inspire à Pétain une lettre à Darlan, dans laquelle il dit son inquiétude de voir « l'œuvre de Rénovation nationale entreprise par le gouvernement fréquemment compromise par l'activité administrative de certains fonctionnaires, chefs de division ou de bureaux de préfectures »¹²⁵, et dit sa volonté d'écarter ces « ennemis de l'intérieur »¹²⁶. Informé par les dénonciations de la Légion, le directeur du cabinet civil constate que de nombreux fonctionnaires sont réticents à obéir au régime et décide de combattre par la répression une telle attitude. Il est explicitement réclamé des « coupes claires »¹²⁷ parmi les agents publics de la préfectorale¹²⁸.

Les principales cibles de cette épuration sont les francs-maçons, les Juifs et les fonctionnaires indociles. Dès son avènement, le régime se lance dans une croisade antimaçonnique. La loi du 13 août 1940¹²⁹, préparée par Raphaël Alibert, oblige chaque fonctionnaire à signer une déclaration selon laquelle il n'est pas franc-maçon. Cette loi apparaît rapidement insuffisante puisque son application fut renouvelée par une circulaire du 1^{er} juillet 1941 rédigée par le cabinet civil et signée par le maréchal Pétain. Le dispositif, jugé encore trop pusillanime, se double d'une dimension contraignante avec l'adoption de la loi du 11 août 1941 qui pose le principe de la publication de listes de dignitaires maçonniques et leur exclusion de la fonction publique.

Bien que du Moulin n'ait jamais fait mystère de son antimaçonnisme militant, il se défend, dans *Le Temps des illusions*, d'avoir jamais encouragé ou même soutenu une pareille répression, tout en recon-

123. AN 334 AP 37, archives du cabinet Bluet. L'antisindicalisme de du Moulin ne fait guère de doute.

124. Marc Olivier Baruch, *op. cit.* (n. 42), p. 122.

125. AN 2AG 513 CC 76 B, lettre du 21 mai 1941.

126. Henry du Moulin de Labarthète, *op. cit.* (n. 1), p. 264.

127. *Ibid.* (n. 1).

128. Décision qui rend quelque peu suspectes les lignes qui suivent : « La Légion, qui s'arrogeait le droit de représenter l'opinion, de remplacer les anciens partis, entrainé en opposition avec des fonctionnaires, dont le statut n'avait guère changé, dont les méthodes demeuraient les mêmes, dont les tâches s'étaient décuplées. "Vous ne devriez pas céder à la poussée démagogique de la Légion. Vous ne devriez pas décourager, par de constantes critiques, des fonctionnaires qui ne demandent qu'à vous suivre. – Ils torpillent mon œuvre ! – Ce n'est nullement prouvé" » (*ibid.* (n. 1), p. 122).

129. *Journal officiel* du 14 août 1940.

naissant avoir approuvé le principe de la publication des listes¹³⁰. On peut pourtant douter du ton relativement libéral de ces déclarations. Plusieurs lettres qu'il adresse à sa mère font référence à son anti-maçonnisme viscéral et rappellent son approbation et sa participation aux orientations de la politique de Vichy en la matière. Dans une missive datée du 31 août 1940, il rappelle que la franc-maçonnerie a, avec d'« autres maux », « gangrené »¹³¹ le pays. Plus significative est celle datée du 7 septembre 1940. Il écrit avoir « la foi de servir un régime qui réalise petit à petit (franc-maçonnerie, juifs, enseignement libre...) tout ce pour quoi nous luttons depuis si longtemps »¹³².

À la fin de 1941, le régime se dote de nouveaux instruments répressifs, dont la Commission spéciale des sociétés secrètes, pourtant chargée d'œuvrer à la réintégration des fonctionnaires maçons écartés de la fonction publique, mais qui devient le « saint des saints » de la lutte antimaçonnique. Créée par décret du 2 décembre 1941, elle est rattachée administrativement au ministère de la Justice et a pour secrétaire général un magistrat. Cette commission adopte dès l'origine une position très rigoureuse, comme le laissait prévoir sa composition. Son président est Amiaud-Bellavaud, président de chambre à la cour d'appel de Riom, et les quatre autres membres, Bernard Fay¹³³, administrateur général de la Bibliothèque nationale, André Lavagne, le chef de cabinet civil de du Moulin, Yves Paringaux, directeur de cabinet de Pierre Pucheu, et enfin le capitaine de frégate Brunet, chef du cabinet du contre-amiral Platon.

130. « Si ce pilori léger [*i.e.* les listes de noms], quasi vaudevillesque, n'apparaissait que comme la seule sanction donnée à tant de cheminements douloureux, à tant d'ambitions cupides, si les honneurs, souvent postiches, de carrières démesurées n'étaient payés que d'une risée de courte durée, fallait-il vraiment s'en émouvoir ? [...] Mais les punir équivalait à pratiquer des coupes sombres dans le personnel administratif français. Je m'opposai vivement à la mesure. "Qui va-t-on punir ? Les fonctionnaires, les seuls sur lesquels l'État possède quelque prise, tandis que les industriels, les commerçants, les artisans, qui ont appartenu, jadis, à la franc-maçonnerie, n'en seront que pour leur courte gêne. [...] La mesure est donc souverainement injuste. Elle ne frappe qu'une catégorie de citoyens. Elle sera ressentie, cruellement, par tous les fonctionnaires, maçons ou non, et surtout par les petits fonctionnaires. Renoncez-y !" » (*op. cit.* (n. 1), p. 278-279).

131. Lettre d'Henry du Moulin à sa mère, datée du 31 août 1940 et prêtée par Arnauld du Moulin.

132. Lettre d'Henry du Moulin à sa mère, datée du 7 septembre 1940 et prêtée par Arnauld du Moulin.

133. De Bernard Fay, du Moulin brosse un portrait très dur : « [II] était lui aussi l'un des familiers de l'Hôtel du Parc. Il s'exprimait avec une courtoisie désespérante et semblait frappé d'une sorte d'atonie du cœur. Son étonnante érudition faisait l'admiration du Maréchal qui lui lâchait trop volontiers la bride. [...] Mais nous le savions mordu d'une solide ambition. Il désirait en fait remplacer Carcopino à l'Éducation nationale et multipliait, à l'adresse de son chef, ces traits d'aigreur ou de perfidie qu'un visage, spirituel et gras, de chartiste bien nourri rendait plus déplaçants encore » (*op. cit.* (n. 1), p. 259-260).

En la personne d'André Lavagne, du Moulin affirme avoir envoyé siéger « un de [ses] meilleurs adjoints » et l'aurait prié « de se prêter aux réintégrations les plus larges »¹³⁴. Cependant, comme le souligne Marc Olivier Baruch¹³⁵, les travaux de cette commission ne conduisent qu'à peu ou pas de réintégrations. Elle s'illustre même par son extrême sévérité (96 % de rejets). À la lecture de ces résultats, il est légitime de mettre en doute l'ouverture d'esprit et la tolérance dont se crédite l'ancien directeur de cabinet dans *Le Temps des illusions*.

De même, le rôle du directeur de cabinet dans la rédaction du discours dit du « vent mauvais », du 12 août 1941, est matière à caution. Celui-ci dresse un noir portrait de la fonction publique – « L'autorité de mon gouvernement est discutée : les ordres sont mal exécutés. Dans une atmosphère de faux bruits et d'intrigues, les forces de redressement se découragent »¹³⁶ – et témoigne d'un durcissement du régime. Alors que du Moulin juge sévèrement ce discours dans ses *Souvenirs*, il est avéré qu'il a participé, au moins en partie, à son élaboration. Il le qualifie pourtant de « discours qui nous a fait tant de mal ». Dans ses mémoires, Joseph Barthélemy rappelle également cette contribution¹³⁷. Du Moulin confesse que le régime avait comporté « trop de fonctionnaires auxquels le Parlement faisait jadis contrepoids, et qui, n'ayant plus à craindre ni les interpellations, ni les questions écrites, ni les visites dans les couloirs des ministères, se détendaient à cœur joie dans ces boîtes de carton, ce labyrinthe privé d'air, que l'on appelle administration. Trop de fonctionnaires qui multipliaient les lois, ébauchaient des sanctions, noyaient le pays dans un déluge réglementaire »¹³⁸. Les chiffres, au reste, lui donnent raison. « Le nombre de fonctionnaires qui était de 600 000 en 1939 augmente de 26 % entre 1941 et 1946. Jamais, depuis le début du siècle, la progression n'avait été aussi rapide. »¹³⁹ Les chiffres ne sauraient cependant expliquer ou masquer à eux seuls l'amphibologie du discours ni la réalité de l'action du cabinet civil en matière d'épuration.

Le cabinet civil de Pétain n'est donc pas, dans cette affaire, que le simple exécutant ou l'interprète fidèle de la politique du gouvernement de Vichy. Il témoigne également d'une marge d'initiative

134. *Ibid.* (n. 1), p. 279.

135. Marc Olivier Baruch, *op. cit.* (n. 1), p. 304.

136. Philippe Pétain, *Discours aux Français, 17 juin 1940 - 20 août 1944*, notes par Jean-Claude Barbas, Paris, Albin Michel, 1989, p. 164.

137. Joseph Barthélemy, *op. cit.* (n. 3), p. 146 et 151.

138. *Ibid.* (n. 3), p. 124.

139. Marc Olivier Baruch, *op. cit.* (n. 42), p. 220.

non négligeable en matière de durcissement de législation et de systématisation de son application. Du Moulin certes s'en défend, mais, fidèlement épaulé par ses adjoints, Lavagne et Demay au premier chef, il fut l'un des principaux « zélotes » de cette politique d'exclusion et d'épuration.

VERS LA FIN DES ILLUSIONS

L'ambition de du Moulin était de devenir le mentor du maréchal Pétain. Bête noire des milieux de la collaboration parisienne et des lavalistes, suspect aux yeux des partisans de Darlan, le directeur du cabinet civil, par l'influence considérable qu'il exerçait sur Pétain et l'important pouvoir de décision dont il jouissait, n'a pas tardé à se trouver mêlé à l'affaire de la synarchie. Plus proche du mythe et de la fable que de la réalité et du complot, la question de la synarchie illustre surtout les rivalités claniques au sein du microcosme vichyssois et les enjeux de pouvoir. La présence dans l'équipe Darlan d'hommes liés peu ou prou aux milieux bancaires et à la banque Worms – Barnaud, Marion, Lehideux, Benoist-Méchin puis Pucheu, ainsi que Gabriel Le Roy Ladurie situé en dehors du gouvernement mais au cœur du pouvoir – n'a pas manqué de déchaîner l'ire des antisémites et des ennemis des milieux d'affaires. Du Moulin, quant à lui, voit surtout dans cet agrégat un danger pour lui-même. La rapide promotion de ceux que Moysset¹⁴⁰ nomme les « jeunes cyclistes » peut nuire à l'importance de son rôle. Aussi a-t-il recours à l'argument de l'appartenance synarchique pour tenter de faire pièce aux ambitions des hommes de Darlan. Mais l'accusateur est aussi l'objet de diverses attaques dans cette affaire. Différents tracts¹⁴¹ le dénoncent comme synarque, et, durant l'été 1941, il est

140. Né en 1875, ce brillant intellectuel, spécialiste de l'Allemagne, fut durant l'entre-deux-guerres directeur de cabinet de Georges Leygues et d'André Tardieu. Darlan le nomme à son cabinet en juillet 1940 en qualité de responsable des affaires administratives, puis de secrétaire général de la vice-présidence du Conseil en février 1941. Sa fidélité à Darlan lui permit d'accéder, le 9 juin 1941, au poste de secrétaire d'État à la vice-présidence du Conseil et d'être élevé au rang de ministre d'État chargé de la coordination des institutions nouvelles à la suite du discours du « vent mauvais ». Il occupe ces fonctions jusqu'au retour de Laval, mais demeure ensuite un conseiller écouté de Pétain. Moysset incarne, avec Lucien Romier, cette famille conservatrice-libérale « plus pragmatique qu'idéologique », et dont la place et le rôle à Vichy ont longtemps été sous-estimés. Voir Jean-Paul Cointet, *Histoire de Vichy*, Paris, Plon, 1996, p. 142-143.

141. Tracts anonymes des 19 août et 22 décembre 1941. Voir Olivier Dard, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 1998, p. 200.

nommément mis en cause par le rapport Chavin¹⁴² tout comme plusieurs de ses collaborateurs, dont Paul Estèbe. Cette affaire brouille donc l'image de du Moulin aussi bien aux yeux du gouvernement qu'à ceux de Pétain. Outré par l'affaire de Châteaubriant¹⁴³, opposé à la politique de collaboration de Darlan¹⁴⁴, il comprend que son espace politique se restreint sensiblement, à l'image de celui de Pétain. Il lui propose même sa démission le 19 novembre 1941¹⁴⁵, mais elle est aussitôt refusée.

Dès lors, c'est la fuite en avant pour le directeur de cabinet. Alors que la désagrégation de l'équipe Darlan s'accélère à partir de la fin de 1941, il suggère à Pétain, en octobre, la constitution d'un gouvernement de techniciens¹⁴⁶, placé sous la responsabilité directe

142. Henry Chavin, *Rapport confidentiel sur la société secrète polytechnicienne dite Mouvement synarchique d'Empire (MSE) ou Convention synarchique révolutionnaire*, 1941, p. 10.

143. À la suite de l'assassinat du lieutenant-colonel Holtz à Nantes, le 2 octobre 1941, des repréailles furent organisées par les Allemands. En l'espace de quarante-huit heures, les 22 et 23 octobre, 98 otages sont fusillés, dont 27 (parmi lesquels 26 communistes) dans la carrière de Châteaubriant, près de Nantes, 16 à Nantes, 5 au mont Valérien, et 50 (dont 42 communistes) près de Bordeaux. Cet épisode, auquel Pucheu ne prit pas une part mince, pose la question des relations entre du Moulin et ce dernier. Du Moulin (*op. cit.* (n. 1), p. 352-353), laisse clairement entendre que Pucheu est l'unique responsable de cette affaire. Ses mémoires ne rendent cependant pas compte de leurs convergences. Notamment au sujet de l'épuration dans la fonction publique et de la bataille autour de Jeune France. Ils partagent en effet le même souci de mettre la jeunesse au service du maréchal, une jeunesse pénétrée de l'humanisme chrétien sans pour autant en faire une jeunesse unique en uniforme. Dans une conférence intitulée « Les buts du maréchal. Une société nouvelle » le 17 septembre 1941, du Moulin fait montre d'une grande convergence idéologique avec celui-là. Comme l'écrit Michel Bergès, « le clan des pucheuistes et celui des pétainistes sont alors soudés sur le même pont de la galère vichyssoise à cette date » (*Vichy contre Mounier, les non-conformistes dans les années 1940*, Paris, Economica, 1997, p. 188). On sait même que les contacts entre Pucheu et du Moulin étaient quotidiens, comme le démontre Bernard Comte, *Une utopie combattante, l'École des cadres d'Uriage 1940-1942*, Paris, Fayard, 1991, p. 416 et 418. Cela infirme la version donnée par du Moulin : « Vichy semblait être coupé en deux camps dont fusaiient chaque soir des balles traçantes. J'étais pratiquement coupé de l'Intérieur qui négligeait ostensiblement le cabinet du maréchal et se bornait à correspondre par notes avec le général Laure étranger à nos querelles » (*op. cit.* (n. 1), p. 357).

144. À l'automne 1941, du Moulin commence de prendre ses distances vis-à-vis de la politique de l'amiral Darlan et de se répandre en propos critiques : « Du Moulin, que je pus y voir, commençait, me sembla-t-il, à sortir des brumes de ce qu'il nomma lui-même plus tard "le temps des illusions" » (Jean Albert-Sorel, *op. cit.* (n. 5), p. 216).

145. Le texte de la lettre est le suivant : « Le 19 novembre 1941. Monsieur le Maréchal, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir accepter ma démission de directeur de votre cabinet. Appelé par vous le 15 juillet 1940, je suis venu à vos côtés dans l'espoir de vous servir et de servir la France. La France est aujourd'hui desservie par votre gouvernement. Je ne puis m'associer à certains gestes – qui nous déshonorent aux yeux de l'opinion et de l'étranger. En vous remerciant de toute la confiance que vous n'avez cessé de me témoigner depuis seize mois, je vous demande de bien vouloir agréer, monsieur le Maréchal, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués, Henry du Moulin de Labarthète » (Lettre rédigée le 19 novembre 1941 et prêtée par Arnauld du Moulin).

146. Les Archives nationales contiennent un projet dont la composition mérite d'être détaillée : Léon Noël ou Anatole de Monzie à la vice-présidence du Conseil, Olivier Martin à la Justice, Viguier ou Noël à l'Intérieur, Laboulaye (il a alors 25 ans), Chalvron ou Fernet aux Affaires étrangères, le général Blanchard ou Huntziger à la Guerre, Darlan ou Laborde à la Marine, Bouthillier ou Siegfried à l'Économie nationale, Lagarde à la Prévoyance sociale et au Travail, Caziot à

du cabinet civil. Si l'idée est accueillie favorablement par le chef de l'État, elle est fermement repoussée par les Allemands qui souhaitent expurger les milieux dirigeants vichyssois de leurs éléments germanophobes. L'entrevue de Saint-Florentin¹⁴⁷, le 1^{er} décembre 1941, préfigure le naufrage de l'amiral Darlan et le retour de Laval. Henry du Moulin comprend donc que son destin est désormais moins lié à la volonté de Pétain qu'au sort de Laval. Avant même que ce dernier ne revienne le 18 avril 1942, il est sommé d'abandonner ses fonctions sur ordre du Grand Quartier général du *Führer* par la voix de son conseiller diplomatique, von Rintelen, le 11 avril, et quitte Vichy quatre jours plus tard.

Il ne rompt cependant pas tout lien avec Vichy puisqu'en août, il est nommé attaché financier à Berne par le ministre des Finances, Pierre Cathala. Son activité y est réduite, en raison de la faiblesse des échanges entre les deux pays et de sa désapprobation grandissante des orientations de plus en plus collaborationnistes de Laval, si bien qu'il démissionne de son poste en décembre 1943, refusant de servir plus longtemps un régime à ce point inféodé à l'occupant. Pétain est le chef d'un État en voie de total délitement, Laval dirige un gouvernement dont les ministres sont nommés et révoqués à l'envi par les Allemands, l'administration désobéit de plus en plus massivement. La Révolution nationale à laquelle du Moulin a tant cru et lié son destin est désormais vidée de toute substance.

Conscient du danger qu'il encourt en France, il demeure en Suisse jusqu'en 1947 où il mène la vie précaire d'un exilé et rédige ses souvenirs. À la Libération, il a tenté de rallier la Première armée, mais s'est heurté au refus du général de Lattre de Tassigny. Aucune procédure ne fut engagée à son encontre par la Haute Cour de justice ; il put même circuler librement sur le territoire national, même s'il fut interpellé par la police en octobre 1946 pour déposer comme témoin dans le procès Alibert. Il n'échappa cependant pas à la Commission de discipline chargée d'épurer le corps de l'inspection des Finances, puisqu'il fut révoqué le 29 janvier 1945. Il engage alors une longue bataille juridique visant à sa réintégration et reçoit le soutien de Paul Reynaud. Mais il succombe à un infarc-

l'Agriculture, Gaxotte à l'Information, Gaxotte ou Carrel à l'Éducation nationale, Bergeret à l'Aviation, Platon aux Colonies, Cèbe à la Production industrielle, Deroy aux Finances (AN 2AG 442 CC 17 D). Du Moulin rapporte avoir également suggéré à Pétain, le 7 avril 1942, la constitution d'un ministère dénué de vice-présidence mais charpenté autour d'un « robuste secrétaire général de la présidence du Conseil dont [il] aurai[t] assumé la direction », *op. cit.* (n. 1), p. 397.

147. Pétain est à l'origine de cette entrevue. À la fin de 1941, il charge son directeur de cabinet civil de rédiger une longue note retraçant tout l'historique des relations franco-allemandes et se concluant par cinq conditions qu'il a l'intention de soumettre au Reichsmarschall Goering lors de l'entrevue de Saint-Florentin, le 1^{er} décembre 1941.

tus, le 10 octobre 1948, sans jamais avoir appris qu'il avait obtenu gain de cause sur décision du secrétaire d'État aux Finances Maurice Petsche.

Peu d'hommes auront exercé autant d'influence sur le chef de l'État français, incarné à ce point l'idéologie et les premières décisions de la Révolution nationale, sinon peut-être Bernard Ménétrel et Lucien Romier. Venu à la politique grâce à Paul Reynaud, Henry du Moulin a fait le choix de Pétain sans jamais renier son premier patron. Ses options conservatrices l'ont conduit sans difficulté à souscrire aux orientations de la politique de Vichy, son haut niveau de responsabilité et son ambition à parfois en modifier le cours. Car du Moulin ne se contenta pas d'être le serviteur fidèle du maréchal, il désira être l'interprète autonome sinon l'inspirateur politique du régime en se plaçant avec succès au cœur du pouvoir vichyssois. Tant que le régime témoigna d'une relative autonomie vis-à-vis de l'occupant, du Moulin jouit d'une influence importante, dont l'apogée se situa dans les semaines suivant l'éviction de Laval. Elle devait décliner à mesure que Vichy entraînait dans la voie d'une collaboration active. Son renvoi, en avril 1942, marque la fin de la spécificité politique du cabinet civil. Ses deux successeurs, Jean Jardel, puis, à partir de janvier 1944, Jean Tracou, ne parvinrent jamais en effet à exercer pareille autorité sur la conduite des affaires. En cela aussi, le rôle et la place d'Henry du Moulin dans l'État français relèvent d'une brillante exception.

« L'expérience du Moulin » s'inscrit donc remarquablement dans l'évolution des cabinets ministériels entamée depuis le début de ce siècle. Les circonstances exceptionnelles de la guerre et de l'Occupation n'ont pas entravé la redéfinition et la redistribution des pouvoirs au profit des instances exécutives, tout au contraire. Dans ce contexte, Henry du Moulin de Labarthète a su mettre à profit son expérience des cabinets pour placer celui qu'il dirigea entre 1940 et 1942 au cœur du mouvement de technicisation et d'extension des prérogatives de ces rouages politico-administratifs. La politisation des cabinets¹⁴⁸ et le développement de leur rôle de « tremplin » politique pour certains de leurs membres procèdent en partie de la professionnalisation¹⁴⁹ des entourages ministériels, qu'avalise le fonctionnement du cabinet civil du maréchal Pétain et qu'accroît encore la création de l'École nationale d'administration à la Libération.

148. René Rémond, Aline Coutrot, Isabel Boussard (dir.), *Quarante ans de cabinets ministériels*, Paris, P.F.N.S.P., 1982, p. 219-232.

149. Voir François Bloch-Lainé, *Profession : fonctionnaire*, Paris, Le Seuil, 1976, p. 241-243.

Jérôme Cotillon, né en 1977, est moniteur à l'Institut d'Études politiques de Paris. Il prépare, sous la direction de Serge Berstein, une thèse sur le rôle politique des entourages de Pétain dans la prise de décision à Vichy.

RÉSUMÉ

L'historiographie du régime de Vichy se distingue surtout par la connaissance de ses principaux acteurs ou de ses figures les plus emblématiques. Cet article cherche, dans un esprit de complémentarité, à mettre en lumière un des hommes de l'ombre du maréchal Pétain, une des éminences grises de l'État français, Henry du Moulin de Labarthète. Brillant inspecteur des Finances et homme de droite, il se signale dans les années 1930 par la vivacité de ses engagements comme par son scepticisme à l'endroit de la III^e République. Proche de Paul Reynaud dont il fut un précieux collaborateur, il rencontre peu avant la Seconde Guerre mondiale le maréchal Pétain, alors ambassadeur de France en Espagne, dont il sut gagner l'estime et la confiance. Devenu entre-temps chef de l'État français, Pétain le nomme en juillet 1940 directeur de son cabinet civil. À cette structure essentiellement administrative, du Moulin sut conférer un rôle politique mais également le muer en un sérail bruisant d'intrigues. Le cabinet civil, sous la houlette de son directeur, devint peu à peu un important lieu d'influence et de décision. Souvent associé aux grandes orientations de la Révolution nationale, Henry du Moulin de Labarthète sut leur imprimer sa marque personnelle et tenir, à cet égard, une place de choix dans la politique de Vichy.

Mots clés : Vichy, Révolution nationale, collaboration, cabinets ministériels.

ABSTRACT

The historiography of the Vichy Regime is marked above all by its main protagonists or its most emblematic figures. This article aims to bring to light, in a complementary way, one of marechal Petain's right-hand men and one of the brains behind the French state, Henri de Moulin de Labarthete. As a politically right-wing and brilliant Inspector of Finance he first comes to light in the 30's and is noted for the strength of his commitments and also his scepticism of the Third Republic. He was close to Paul Reynaud and also his valuable collaborator. Just before the Second World War he meets marechal Petain who was at the time French ambassador in Spain, and gains his trust and esteem. Petain, who had become Head of State in the meantime, nominates him as head of his civilian cabinet in July 1940. Du Moulin gave this purely administrative structure a political role but also transformed it into a hive of intrigue. The civilian cabinet, under the power of its head, becomes little by little a real organ of influence and decision. Henri du Moulin de Labarthete, who was often linked to the wide political trends of the national Revolution, left his personal imprint on it and in so doing, occupied an essential place in the politics of Vichy.

Key words : Vichy, national Revolution, collaboration, ministerial cabinets.